Citoyenneté Immigration Canada
Citizenship and Immigration Canada

PROFILS DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

RECHERCHE ET EXAMEN STRATÉGIQUE
STRATEGIC RESEARCH AND REVIEW

Profil comparatif des nouveaux immigrants de la région métropolitaine de Montréal

d'après le recensement de 1996

Mai 2000

UNITÉ DE RECHERCHE
RESEARCH UNIT

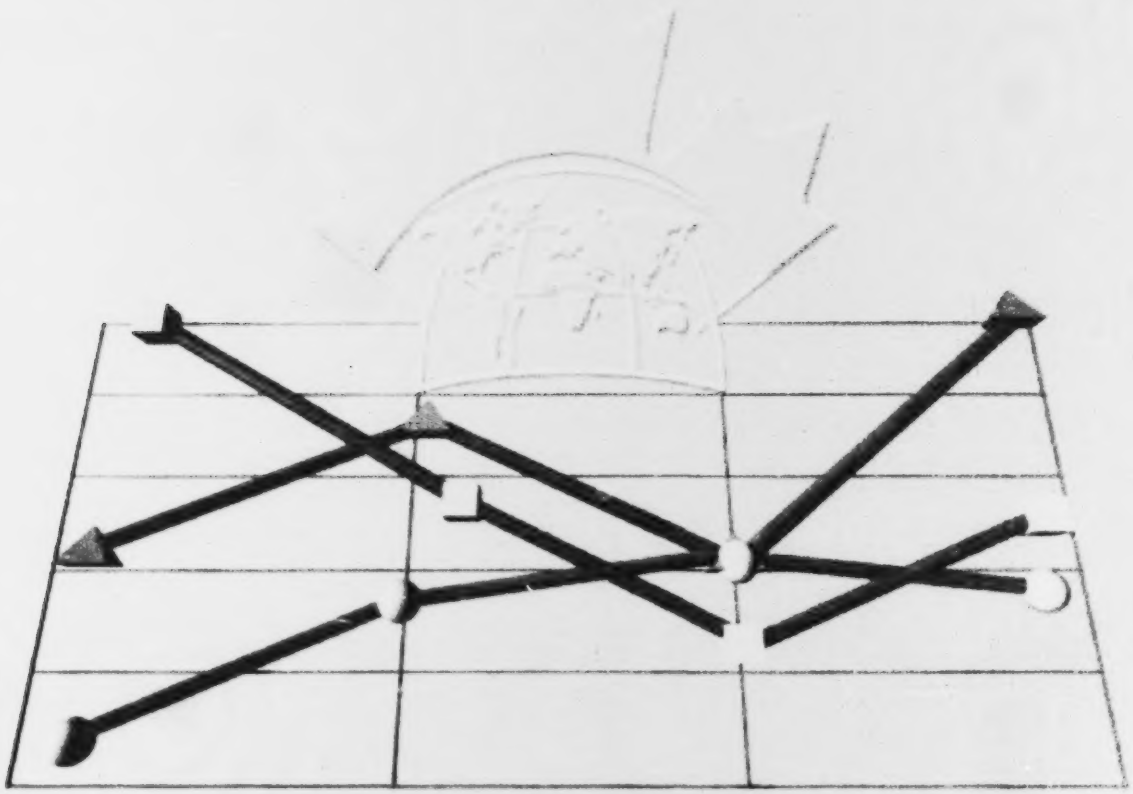

Canada

Produit par Politique, planification et recherche stratégiques

Pour obtenir d'autres exemplaires de cet ouvrage, veuillez vous adresser à la :

Direction générale des communications
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1L1
Tél. : (613) 954-9019
Téléc. : (613) 954-2221
Internet : http://www.cic.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000
No de cat. : MP22-20/4-2000F
ISBN 0-662-84599-4

Also available in English under the title Recent Immigrants in the Montreal Metropolitan Area: A Comparative Portrait Based on the 1996 Census

PROFIL COMPARATIF DES NOUVEAUX IMMIGRANTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1996

Préparé par
INFORMETRICA LIMITED

Pour
Citoyenneté et Immigration Canada

Mai 2000

Les opinions et interprétations contenues dans ce rapport sont celles de l'auteur. Citoyenneté et Immigration Canada n'y adhère pas nécessairement.

Table des matières

AVANT-PROPOS viii

POINTS SAILLANTS xii

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS 1

587 000 immigrants résident dans la région métropolitaine de Montréal 1
Proportion croissante de la population 2
Quarante-six pour cent des immigrants sont arrivés après 1980 3
Proportion stable des immigrants du Canada et du Québec 4
274 000 nouveaux immigrants : huit pour cent de la population 5
Quatre-vingt-cinq pour cent des nouveaux immigrants admissibles ont obtenu la citoyenneté canadienne 6

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS? 8

Origine, destination et catégorie d'immigrants 8

Les origines sont variées et différentes du reste du Canada 8
Une destination privilégiée 10
La moitié des nouveaux immigrants ont été admis dans la catégorie économique 12

Âge et sexe 14

Les nouveaux immigrants comptent moins d'enfants et de personnes âgées, mais plus de personnes de 25 à 44 ans 14
Les hommes presque aussi nombreux que les femmes 16

Langue et scolarité 17

Neuf sur dix immigrants arrivés très récemment parlent français, anglais ou les deux 17
Parmi les immigrants arrivés très récemment, six sur dix parlent une langue étrangère à la maison 20
Niveau de scolarité analogue 21
Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie de Montréal 23
Les nouveaux immigrants ont plus tendance à fréquenter un établissement scolaire 25

PARTIE C : FAMILLES ET MÉNAGES 26

Familles et ménages – liens entre les personnes 26

Neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées 26
Les nouveaux immigrants vivent plus souvent dans des familles élargies 27

Familles 30

93 000 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Montréal 30
Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance à avoir des enfants à la maison 32

Les familles de nouveaux immigrants ont plus d'enfants à la maison 34
La majorité des nouveaux immigrants ont épousé d'autres nouveaux immigrants 35

Ménages 37
125 000 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Montréal 37
Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire 39
La taille des ménages des nouveaux immigrants tend à être importante 41
Davantage de soins accordés aux enfants, moins aux personnes âgées 42

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE 43

Vie active 43
Taux d'activité plus faible, mais augmentant avec la durée du séjour 43
Processus d'adaptation analogue pour la plupart des niveaux de scolarité 45
La connaissance du français ou de l'anglais : un facteur important 47
Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années 48
La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour 51

Les emplois des nouveaux immigrants 52
Les immigrants de 25 à 64 ans dont l'arrivée est très récente travaillent plus souvent à temps partiel 52
Beaucoup de nouveaux immigrants dans les ventes et services, et les industries de transformation 54
De nombreux nouveaux immigrants travaillent dans le secteur manufacturier et l'accueil 57
Les nouveaux immigrants occupent des emplois moins exigeants sur le plan professionnel 59
L'instruction des nouveaux immigrants n'est pas pleinement exploitée 61

PARTIE E : REVENU 63

Sources et niveau de revenu 63
Les sources de revenu illustrent l'effet des migrations 63
Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour 65
Le revenu des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible 66
Les transferts gouvernementaux forment une part plus importante du revenu des ménages, sauf chez les personnes âgées 67

La répartition du revenu 69
Parité et répartition analogue du revenu personnel avec le temps 69
Répartition analogue du revenu des ménages avec le temps 70
Sur dix immigrants dont l'arrivée est très récente, quatre ou cinq vivent dans des familles à faible revenu 71

PARTIE F : LOGEMENT 74
Les nouveaux immigrants vivent plus souvent à l'étroit 74
Les ménages de grande taille sont plus nombreux à vivre à l'étroit 75
Quarante-six pour cent des ménages assument des coûts de logement élevés par rapport à leur revenu 76
Les logements des nouveaux immigrants sont de qualité analogue 77
Les nouveaux immigrants sont beaucoup plus souvent locataires 78

103-00993/

Tableaux

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Montréal, Québec et Canada, 1981-1996 1

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Montréal, 1996 3

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants : nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine de Montréal, Québec et Canada, 1996 5

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Montréal, 1996 8

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants du Canada, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Montréal, 1996 11

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie d'immigrants – région métropolitaine de Montréal, 1981-1995 12

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Montréal, 1996 16

Tableau B.5 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus qui ont immigré entre 1991 et 1996 et qui connaissent le français, l'anglais ou les deux – région métropolitaine de Montréal, 1996 17

Tableau B.6 : Niveau de scolarité le plus élevé des personnes de 15 ans et plus – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 21

Tableau B.7 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Montréal, 1996 22

Tableau B.8 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal, – région métropolitaine de Montréal, 1996 24

Tableau B.9 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine de Montréal, 1996 25

Tableau C.1 : Situation des particuliers dans le ménage, selon l'âge – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 26

Tableau C.2 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et de familles élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Montréal, 1996 29

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 31

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 34

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Montréal, 1996 36

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des personnes de 15 ans et plus – région métropolitaine de Montréal, 1996 38

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 40

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 41

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Montréal, 1996 42

Tableau D.1 : Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1996 43

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1996 45

Tableau D.3 : Taux d'activité et connaissance du français ou de l'anglais des 15 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 47

Tableau D.4 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1996 48

Tableau D.5 : Taux de chômage, selon le niveau de scolarité des personnes de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 49

Tableau D.6 : Chômage et connaissance du français ou de l'anglais, personnes de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 50

Tableau D.7 : Rapport emploi-personne des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1996 51

Tableau D.8 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1995 52

Tableau D.9 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 54

Tableau D.10 : Emploi selon l'industrie, personnes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 57

Tableau D.11 : Emploi selon le niveau de compétence, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 59

Tableau D.12 : Niveaux de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 61

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Montréal, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus) 63

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Montréal, 1995 65

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne générale – région métropolitaine de Montréal, 1995 66

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Montréal, 1995 67

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel des 15 ans et plus – région métropolitaine de Montréal, 1995 (répartition en pourcentage) 69

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Montréal, 1995 (répartition en pourcentage) 70

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1995 72

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1995 73

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 74

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 75

Tableau F.3 : Coûts de logement, par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Montréal, 1995 (répartition en pourcentage) 76

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 77

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 77

Figures

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Montréal, Québec et Canada, 1981-1996 2

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et du Québec résidant dans la région métropolitaine de Montréal, selon la période d'immigration, 1996 4

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Montréal, 1996 7

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Montréal, 1996 14

Figure B.2 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus qui ont immigré entre 1991 et 1996 et qui connaissent le français, l'anglais ou les deux – région métropolitaine de Montréal, 1996 19

Figure B.3 : Langue le plus souvent parlée à la maison par les 15 ans et plus – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 20

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Montréal, 1996 28

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Montréal, 1996 33

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Montréal, 1996 35

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1996 44

Figure D.2 : Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1996 46

Figure D.3 : Professions des femmes et des hommes occupés âgés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 56

Figure D.4 : Emploi selon l'industrie, personnes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 58

Figure D.5 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage) 60

Figure D.6 : Proportion des travailleurs pourvus d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Montréal, 1996 62

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Montréal, 1995 72

Figure F.1 : Pourcentage de l'ensemble des ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Montréal, 1996 78

AVANT-PROPOS

La présente étude dresse le profil des nouveaux immigrants – personnes ayant immigré (« obtenu le droit d'établissement ») après 1980 – qui vivaient dans la région de Montréal lors du recensement de la population de 1996. On y trouvera des données, tirées du recensement, sur l'origine et les antécédents des immigrants, la structure familiale et des ménages, la participation à la vie économique, le revenu et le logement.

Pour aider le lecteur à interpréter les caractéristiques et la situation propres aux nouveaux arrivants, on fait, tout au long du rapport, des comparaisons avec les immigrants arrivés précédemment – c'est-à-dire avant 1981 – ainsi qu'avec les personnes nées au Canada. On a de même subdivisé les nouveaux immigrants en deux groupes : ceux qui sont arrivés dans les années 1980 et ceux qui ont été admis pendant la première moitié des années quatre-vingt-dix. Ce dernier groupe est diversement désigné sous le nom d'« immigrants les plus récents », d'« immigrants très récents », de « tout nouveaux immigrants », etc. Il est utile de regrouper les immigrants selon la période d'admission lorsqu'on étudie la façon dont les nouveaux arrivants s'adaptent à la société et à la vie économique canadiennes, car ce processus d'adaptation est long.

L'immigration est une responsabilité que le gouvernement fédéral partage avec les provinces. Cela est particulièrement vrai au Québec, où, depuis la fin des années 1970, le gouvernement provincial se charge de concevoir et d'administrer certains aspects de la sélection des immigrants. En vertu de l'Accord Canada-Québec, le Québec est seul responsable de la sélection à l'étranger des immigrants de la catégorie économique et des réfugiés qui souhaitent s'installer sur son territoire. Depuis le début des années 1990, il incombe également au Québec de mettre sur pied et d'offrir des programmes d'établissement à l'intention des immigrants qui résident dans la province. Le gouvernement fédéral verse en retour une compensation financière. Les personnes qui souhaitent séjourner temporairement au Québec (les visiteurs, les étudiants étrangers et les travailleurs), afin d'y étudier, d'y recevoir des soins médicaux, ou d'y exercer une activité nécessitant une validation d'offre d'emploi, doivent par ailleurs obtenir au préalable le consentement de la province. La présente étude ne porte toutefois pas sur ces personnes.

Les politiques canadienne et québécoise d'immigration ont des buts variés : répondre aux besoins du marché du travail, réunir les familles, poursuivre des objectifs humanitaires. Or, de même que les politiques, les antécédents des nouveaux immigrants ont changé au fil des ans. Comme le recensement ne distingue pas les catégories dans lesquelles sont admis les immigrants, on ne met pas ici ces catégories en relation avec l'expérience des nouveaux arrivants. Ainsi que le montre le présent rapport, toutefois, le fait est que les politiques d'immigration du Canada et du Québec, de même que les conditions propres aux pays d'origine et au Canada, ont une incidence sur les antécédents et la situation des nouveaux immigrants.

On présente par ailleurs dans cette étude des données sur les immigrants arrivés plus tôt, cela non pour composer un deuxième profil, mais plutôt pour donner un aperçu de la situation qui sera probablement celle des nouveaux immigrants dans l'avenir. Bien entendu, rien ne nous garantit que les nouveaux immigrants occuperont la même place dans la société et l'économie canadiennes que les générations d'immigrants qui les ont précédés. Les caractéristiques des immigrants ont évolué au

fil des ans, tout comme la population, la société et l'économie canadiennes. On constate cependant que les caractéristiques des immigrants présentent une continuité marquée, et que les nouveaux immigrants se taillent une place dans la société canadienne. Il y a, par exemple, tout lieu de croire que la situation économique relative des nouveaux immigrants va s'améliorer avec les années suivant leur arrivée au Canada.

Ce profil des nouveaux immigrants vivant dans la région de Montréal fait partie d'une série de 13 rapports consacrés aux grands centres urbains, où résident l'immense majorité des nouveaux immigrants. Chacun des 13 profils porte sur une région métropolitaine de recensement (RMR, dont on trouvera une définition ci-après, dans le deuxième encadré). Les RMR, ou grandes agglomérations urbaines, sont Toronto, Vancouver, Montréal, Victoria, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Hamilton, Ottawa, Québec et Halifax. Un quatorzième profil, consacré aux nouveaux immigrants répartis sur l'ensemble du territoire canadien, traite des mêmes thèmes et établit des comparaisons entre cinq régions géographiques (Toronto, Vancouver, Montréal, les dix autres villes combinées, et le reste du Canada).

Préparé par Informetrica Limited et publié par Citoyenneté et Immigration Canada, ce profil comparatif des nouveaux immigrants vivant dans la région métropolitaine de Montréal vise à renseigner la population canadienne, en particulier les personnes et les organismes s'intéressant aux immigrants, notamment les fonctionnaires des administrations provinciales, régionales et locales, et les fournisseurs de services aux immigrants.

Les encadrés renferment des détails techniques sur les sujets traités, par exemple des définitions de notions et des notes concernant les tableaux et les graphiques. Il pourra être utile au lecteur de savoir ce qui suit :

Les points saillants précèdent le rapport proprement dit. Ils se divisent en six parties comme le rapport lui-même.

Les sous-titres résument, en style télégraphique, l'essentiel de ce qui ressort de l'information présentée. En parcourant la table des matières, on peut ainsi se faire rapidement une idée des caractéristiques des nouveaux immigrants et de leur situation. Toutes les comparaisons faites dans les sous-titres renvoient aux nouveaux immigrants et aux personnes nées au Canada. Ainsi, l'énoncé « Moins d'enfants chez les nouveaux immigrants » signifie que la proportion des enfants de moins de 15 ans est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada.

Dans le corps du texte, on expose et on commente les données présentées dans les graphiques et les tableaux. Les chiffres figurant dans les tableaux n'y sont pas toujours repris tels quels, mais arrondis ou présentés de façon approximative. C'est ainsi que « 41 % » peut devenir « les deux cinquièmes » ou « deux sur cinq ». De même, alors que dans les tableaux et les graphiques, on distingue deux groupes – les immigrants admis dans les années 1980 et ceux admis entre 1991 et 1996 –, dans le texte, ces deux groupes sont souvent désignés sous la même expression de « nouveaux immigrants ».

Les nombres sont arrondis à la centaine ou au millier le plus proche. En règle générale, de plus, les pourcentages ne comportent pas de décimales. Par ailleurs, les différents pourcentages peuvent ne pas totaliser 100 en raison de l'arrondissement.

Le lecteur doit noter que les différences dont il est fait état dans ce profil peuvent dépendre de nombreux facteurs : les antécédents des immigrants, le fait d'avoir immigré, la politique d'immigration du Canada, etc. La structure par âge est à cet égard un autre facteur important. On trouve en effet chez les nouveaux immigrants plus d'adultes de 25 à 44 ans et moins d'enfants que chez les personnes nées au Canada. On observe par ailleurs que les immigrants arrivés plus tôt sont en moyenne beaucoup plus âgés que les nouveaux immigrants ou que les personnes nées au Canada. Lorsque l'étude de la structure par âge fera ressortir des écarts importants, on traitera séparément chaque groupe d'âge. Le lecteur doit toutefois prendre note que les différences d'âge peuvent être un facteur important même lorsque l'âge n'est pas explicitement traité.

La région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'un important noyau urbain comptant au moins 100 000 habitants ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé.

En 1996, la région métropolitaine de recensement de Montréal englobait les municipalités suivantes : Montréal, McMasterville, Otterburn Park, Mont-Saint-Hilaire, Beloeil, Varennes, Lavaltrie, Saint-Antoine-de-Lavaltrie, Richelieu, Notre-Dame-de-Bon-Secours, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Chambly, Carignan, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Brossard, Saint-Lambert, Greenfield Park, Saint-Hubert, LeMoyne, Longueuil, Boucherville, Sainte-Julie, Saint-Amable, Charlemagne, Le Gardeur, Repentigny, Saint-Sulpice, L'Assomption, Saint-Gérard-Majella, Lachenaie, Terrebonne, Mascouche, La Plaine, Laval, Montréal-Est, Anjou, Saint-Léonard, Montréal-Nord, Westmount, Verdun, LaSalle, Montréal-Ouest, Saint-Pierre, Côte-Saint-Luc, Hampstead, Outremont, Mont-Royal, Saint-Laurent, Lachine, Dorval, Pointe-Claire, Kirkland, Beaconsfield, Baie-d'Urfé, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville, Pierrefonds, Sainte-Geneviève, Dollard-des-Ormeaux, Roxboro, l'Île-Bizard, Saint-Mathieu, Saint-Philippe, La Prairie, Candiac, Delson, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Saint-Isidore, Les Cèdres, Pointe-des-Cascades, l'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt, Terrasse-Vaudreuil, Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac, L'Île-Cadieux, Hudson, Saint-Lazare, Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Pointe-Calumet, Saint-Joseph-du-Lac, Oka, Saint-Placide, Boisbriand, Sainte-Thérèse, Blainville, Rosemère, Lorraine, Bois-des-Filion, Sainte-Anne-des-Plaines, Mirabel, Saint-Colomban, Gore, Mercier, Châteauguay, Léry, Maple Grove, Beauharnois, Melocheville, Bellefeuille, Saint-Jérôme, Saint-Antoine, et Lafontaine. Tout au long du profil, on désignera simplement sous le nom de Montréal la RMR de Montréal ainsi que toutes les municipalités qui en font partie.

Les données démographiques présentées dans ce rapport n'englobent pas les résidents non permanents. Statistique Canada les a dénombrés pour la première fois en 1996. Le Canada comptait alors 167 000 résidents non permanents; le chiffre de population officiel s'élevait ainsi à 28 528 000 plutôt qu'à 28 361 000, comme on l'indique ici.

POINTS SAILLANTS

Ce profil porte sur les nouveaux immigrants qui vivaient dans la région métropolitaine de Montréal (« Montréal » en abrégé) en 1996. Par « nouveaux immigrants », on entend les immigrants admis entre 1981 et 1996. Ceux qui sont arrivés pendant la période 1991-1996 sont désignés entre autres sous le nom d'« immigrants très récents », d'« immigrants les plus récents » ou de « tout nouveaux immigrants ».

Les antécédents des immigrants, leurs caractéristiques et les résultats qu'ils obtiennent sont fonction des politiques d'immigration du Canada et du Québec ainsi que du lieu où ils décident de s'établir.

Le comportement des nouveaux immigrants sur le marché du travail, les emplois qu'ils occupent, leurs revenus et conditions de logement nous renseignent sur leur adaptation à la réalité économique. De toute évidence, ce processus d'adaptation est long. Beaucoup d'immigrants n'obtiennent pas sur-le-champ un emploi à long terme correspondant à leur niveau de scolarité; aussi, leurs premières années au pays se caractérisent-elles par des revenus relativement faibles, des ménages comptant de nombreuses personnes et logeant à l'étroit. Cependant, à mesure que s'allonge leur séjour, ils en viennent à plus ou moins rattraper ceux qui les ont précédés au pays, même si certaines différences subsistent.

Les immigrants et les nouveaux immigrants (partie A)

- La région métropolitaine de Montréal arrive au troisième rang des lieux de résidence des nouveaux immigrants. En 1996, Montréal comptait 274 100 nouveaux immigrants, soit :13 pour 100 de tous les nouveaux immigrants vivant au Canada, près de la moitié des immigrants résidant à Montréal et huit pour cent de la population de la région métropolitaine.

- Quatre-vingt-cinq pour cent des immigrants admis pendant les années 1980 avaient obtenu la citoyenneté canadienne en 1996.

Qui sont les nouveaux immigrants? (partie B)

- Les nouveaux immigrants qui vivent à Montréal viennent de toutes les régions du globe. Seulement sept pour cent des immigrants admis après 1990 sont originaires du principal pays source : Haïti. L'Asie fournit le tiers des nouveaux immigrants de Montréal, mais la moitié de ceux de l'ensemble du Canada. Le quart sont originaires d'Amérique latine et des Caraïbes; 18 pour 100 de l'Afrique et du Moyen-Orient. Dans ces deux derniers cas, c'est deux fois plus que pour l'ensemble du Canada.

- La moitié des nouveaux immigrants qui au moment de leur admission comptaient s'installer à Montréal ont été admis dans la catégorie économique; trois sur dix, dans la catégorie de la famille. Les réfugiés représentaient 12 pour 100 des immigrants admis entre 1981 et 1996.

- La moitié des nouveaux immigrants sont âgés de 25 à 44 ans; 14 pour 100 sont des enfants de moins de 15 ans. Ces groupes représentent respectivement le tiers et 22 pour 100 des personnes nées au Canada qui vivent à Montréal.

- Sur dix personnes ayant immigré entre 1991 et 1996, neuf ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, en anglais ou dans les deux langues. Cette proportion diminue avec l'âge : elle est de 95 pour 100 dans le groupe des 15 à 24 ans et d'à peu près la moitié chez les personnes âgées.

- La langue que parlent le plus souvent à la maison six sur dix des immigrants les plus récents n'est ni le français ni l'anglais, mais une langue étrangère.

- Le niveau de scolarité des nouveaux immigrants vivant à Montréal est semblable à celui des personnes nées au Canada, mais un peu plus élevé chez les hommes. Les nouveaux immigrants grossissent les rangs des spécialistes du génie et des sciences physiques. Ils comptent une proportion élevée d'adultes qui font des études.

Familles et ménages (partie C)

- Les nouveaux immigrants, y compris les personnes âgées, sont très peu nombreux à vivre seuls. Parmi ceux qui résident avec des personnes apparentées, un sur six environ vit dans une famille élargie, soit deux fois plus que chez les personnes nées au Canada.

- Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance que les familles d'origine canadienne à compter des enfants jamais mariés, et cela, à un stade plus avancé de la vie des parents. Elles comprennent aussi un nombre plus élevé d'enfants.

- Les ménages de nouveaux immigrants comptant ou non d'autres Canadiens forment neuf pour cent de l'ensemble des ménages de Montréal. Les ménages d'immigrants ayant été admis pendant les années 1990 représentent la moitié des ménages de nouveaux immigrants et environ cinq pour cent de l'ensemble des ménages.

- Il est assez fréquent que les ménages familiaux ne se limitent pas à la famille nucléaire chez les nouveaux immigrants. C'est le cas de plus d'un ménage sur six de nouveaux immigrants, mais de seulement un sur trente-trois dont tous les membres adultes sont nés au Canada. Les ménages de nouveaux immigrants comptent un nombre beaucoup plus grand de personnes que les ménages d'origine canadienne.

Participation à la vie économique (partie D)

- L'adaptation des immigrants à la vie économique prend du temps. Par rapport aux personnes nées au Canada et à celles qui sont arrivées antérieurement, les immigrants admis pendant les années 1990 affichent un taux d'activité inférieur et un taux de chômage supérieur; ils occupent en outre des emplois nécessitant un niveau de compétence moins élevé. Les personnes ayant immigré pendant les années 1980 se situent à un niveau intermédiaire.

- L'étroite analogie que l'on constate entre les personnes ayant immigré avant 1980 et les personnes nées au Canada, en ce qui touche les statistiques concernant l'activité sur le marché du travail et le niveau de compétence, semble indiquer que la grande majorité des immigrants finiront par s'adapter et par participer pleinement à la vie économique.

- La tendance à présenter au départ un faible taux d'activité et un taux de chômage élevé, puis à rejoindre les taux enregistrés par les personnes nées au Canada et les immigrants arrivés pendant les période antérieures, s'observe chez tous les groupes d'âge, les deux sexes et tous les niveaux de scolarité sauf le plus faible. Les disparités entre les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada sont beaucoup moindres chez les hommes que chez les femmes.

- L'ignorance des deux langues officielles entrave sérieusement la participation à la vie active. Cependant, ce facteur n'explique que dans une faible mesure la disparité présentée par le taux d'activité des tout nouveaux immigrants, et son importance décroît avec le temps, à mesure que les immigrants apprennent le français et l'anglais.

- Les nouveaux immigrants tendent à exercer, beaucoup plus que les personnes nées au Canada, des professions dans les services et les industries de transformation. Le secteur manufacturier, l'accueil et les autres services donnent également de l'emploi à une plus grande proportion de nouveaux immigrants que de personnes nées au Canada. Les nouveaux immigrants sont toutefois proportionnellement moins nombreux à occuper des emplois dans les domaines de l'administration, de la gestion et des sciences sociales, le secteur public, la construction et le transport.

- Les emplois des immigrants les plus récents exigent un niveau de compétence légèrement plus faible que ceux occupés par les personnes nées au Canada. Par contre, les hommes dont l'arrivée est récente ou très récente occupent les emplois exigeant le niveau de compétence le plus élevé dans presque les mêmes proportions que les hommes nés au Canada.

Revenu (partie E)

- Si l'on considère les personnes ayant déclaré un revenu pour 1995, les immigrants arrivés au début des années 1990 ont gagné en moyenne la moitié de ce qu'ont gagné les personnes nées au Canada; ceux ayant été admis pendant les années 1980, les deux tiers. La proportion des personnes ayant un revenu d'emploi – et surtout un revenu d'une autre source privée, tel un revenu de placement et de pension – est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada.

- Les transferts gouvernementaux forment une partie plus importante du revenu des ménages de nouveaux immigrants de moins de 65 ans que de celui des ménages d'origine canadienne du même groupe d'âge. On constate l'inverse chez les ménages de personnes âgées.

- Le revenu moyen des immigrants augmente avec le temps : alors que plus de la moitié des immigrants les plus récents ne disposent pas d'un revenu ou gagnent moins de 10 000 $, seulement le quart des immigrants arrivés avant 1981 se retrouvent dans cette situation. Les

ménages d'immigrants antérieurs affichent en moyenne un revenu supérieur à celui des personnes nées au Canada.

- Sur dix immigrants arrivés très récemment, quatre à cinq accusent un faible revenu, c.-à-d. qu'ils disposent d'un revenu inférieur à la moitié du revenu familial médian, s'ils vivent dans des familles, ou d'un revenu inférieur à la moitié du revenu médian des personnes hors famille, s'ils ne vivent pas dans des familles. Cette proportion baisse considérablement à mesure que s'allonge la durée du séjour. Toutefois, pour la plupart des groupes d'âge, elle demeure supérieure à ce qu'elle est chez les personnes nées au Canada, même chez les immigrants admis avant 1981.

Logement (partie F)

- Les nouveaux immigrants vivent assez souvent à l'étroit. Le quart des ménages formés de nouveaux immigrants vivent dans des logements abritant une personne ou plus par pièce, alors que cette proportion est de trois pour cent chez les ménages d'origine canadienne. Le tiers des ménages composés uniquement d'immigrants très récents logent à l'étroit. Cette situation se rencontre surtout chez les ménages de nouveaux immigrants comprenant un grand nombre de personnes.

- Les nouveaux immigrants consacrent assez souvent une partie importante de leurs revenus au logement. Près de la moitié des ménages formés de nouveaux immigrants (46 pour 100) affectent plus de 30 pour 100 de leur revenu au logement, contre 30 pour 100 des ménages d'origine canadienne. Chez les ménages composés uniquement de personnes admises entre 1991 et 1994, cette proportion est supérieure à la moitié (56 pour 100).

- Les ménages de nouveaux immigrants sont moins souvent propriétaires de leur logement que les ménages d'origine canadienne. Les ménages composés uniquement de personnes admises entre 1991 et 1996 sont en fait très rarement propriétaires de leur logement. Environ le tiers des autres ménages de nouveaux immigrants possèdent leur propre logement, comparativement à près de la moitié des ménages d'origine canadienne.

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS

587 000 immigrants résident dans la région métropolitaine de Montréal

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Montréal, Québec et Canada, 1981-1996

				Écart 1981-1991		Écart 1991-1996		Écart 1981-1996	
	1981	1991	1996	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
RMR Montréal									
Immigrants	449 100	520 500	586 500	71 400	16	65 900	13	137 400	31
Natifs du Canada	2 349 000	2 530 500	2 664 500	181 600	8	133 900	5	315 500	13
Population totale	2 798 000	3 051 100	3 250 900	253 000	9	199 900	7	452 900	16
Québec									
Immigrants	519 600	591 200	664 500	71 600	14	73 300	12	144 900	28
Natifs du Canada	5 849 500	6 175 100	6 339 200	325 600	6	164 100	3	489 700	8
Population totale	6 369 100	6 766 300	7 003 700	397 300	6	237 300	4	634 600	10
Canada									
Immigrants	3 827 500	4 342 900	4 971 100	515 400	13	628 200	14	1 143 600	30
Natifs du Canada	20 256 000	22 427 800	23 390 300	2 171 800	11	962 600	4	3 134 300	15
Population totale	24 083 500	26 770 600	28 361 400	2 687 100	11	1 590 800	6	4 277 900	18

Selon le recensement, 586 500 immigrants vivaient en 1996 dans la région métropolitaine de recensement (RMR – voir définition dans l'avant-propos) de Montréal (c.-à-d. la région de Montréal ou, en abrégé, Montréal). La population d'immigrants de Montréal s'est accrue de façon appréciable au cours des 15 années ayant précédé 1996, et cela à un rythme considérablement plus rapide que la population née au Canada. Entre 1981 et 1996, l'effectif des immigrants vivant à Montréal a connu une hausse de 137 400, soit 31 pour 100. Par comparaison, Montréal a vu sa population d'origine canadienne augmenter de 315 500, ou 13 pour 100. Près de 30 pour 100 de la croissance totale de la population de Montréal, entre 1981 et 1996, est attribuable aux immigrants.

La population d'immigrants s'est accrue à peu près au même rythme à Montréal qu'au Québec et au Canada. À titre d'exemple, si l'on prend la période de cinq ans la plus récente (1991-1996), le nombre des immigrants vivant dans la RMR de Montréal a connu une hausse de 65 900, soit 13 pour 100. En comparaison, le nombre total des immigrants vivant au Canada s'est accru pendant la même période de 628 200, soit 14 pour 100.

En 1996, Montréal était le lieu de résidence de 11 pour 100 de la population canadienne ainsi que d'une proportion analogue des cinq millions d'immigrants du Canada (12 pour 100; proportions non illustrées dans le tableau A.1) et des 23,3 millions de personnes nées au Canada (11 pour 100). Ces proportions n'ont presque pas changé depuis 1981.

En revanche, on note une légère hausse de la proportion de la population du Québec vivant à Montréal, cette hausse touchant aussi bien les immigrants que les personnes nées au Canada. En effet, Montréal abritait en 1996 : 46 pour 100 de la population du Québec, par rapport à 42 pour 100 15 ans plus tôt; 88 pour 100 des immigrants de la province, par rapport à 86 pour 100 en 1981; 42 pour 100 des personnes nées au Canada vivant dans la province, par rapport à 40 pour 100 en 1981.

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Montréal, Québec et Canada, 1981-1996

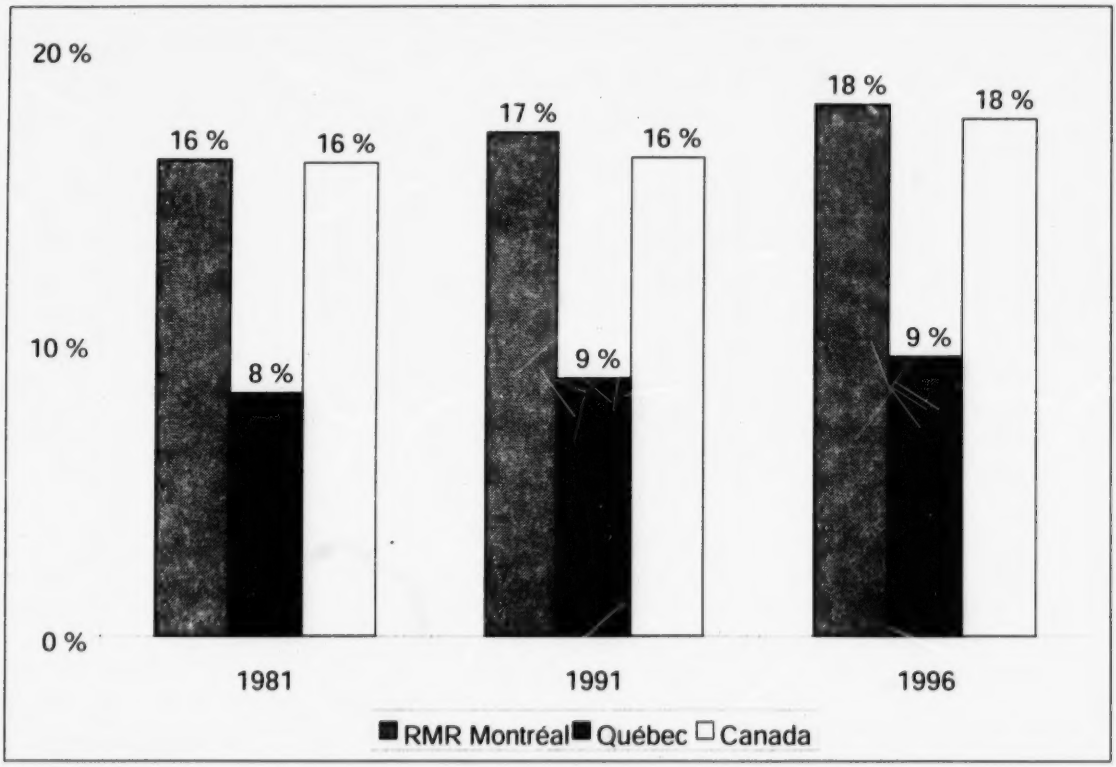

La proportion d'immigrants que présente la population de Montréal a augmenté depuis 1981. Cette année-là, les immigrants représentaient 16 pour 100 de la population; en 1996, ce pourcentage était passé à 18 pour 100. Entre 1981 et 1996, la part des immigrants s'est aussi accrue dans la population du Québec et celle du Canada. Cependant, la place que les immigrants occupent dans la population de Montréal est beaucoup plus importante que celle qu'ils tiennent dans la population du Québec et elle est identique à celle qu'ils occupent dans la population de l'ensemble du Canada.

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Montréal, 1996

	Montréal		Québec		Canada	
Période d'immigration	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avant 1961	99 300	17 %	113 900	17 %	1 054 900	21 %
1961-1970	97 700	17 %	109 500	16 %	788 600	16 %
1971-1980	115 400	20 %	132 400	20 %	996 200	20 %
1981-1985	55 200	9 %	63 100	9 %	401 400	8 %
1986-1990	84 400	14 %	94 700	14 %	691 000	14 %
1991-1996	134 500	23 %	150 900	23 %	1 039 000	21 %
Total	586 500	100 %	664 500	100 %	4 971 100	100 %

Bon nombre des immigrants de Montréal vivent au Canada depuis longtemps. Cinquante-quatre pour cent des 586 500 immigrants qui vivaient à Montréal en 1996 étaient arrivés au Canada plus de 15 ans auparavant. Cette caractéristique s'applique aussi, dans les mêmes proportions, à la population d'immigrants vivant au Québec, dont la plus grande partie résident à Montréal. Comparativement à la population d'immigrants du Canada, celle de Montréal comporte un nombre légèrement plus élevé de nouveaux immigrants. Quarante-six pour cent des immigrants vivant à Montréal sont arrivés au Canada après 1980, soit le même pourcentage que pour la province de Québec. Au Canada, cette proportion est de 43 pour 100. De plus, 23 pour 100 des immigrants qui vivaient à Montréal en 1996 étaient arrivés après 1990; cette proportion était la même pour le Québec et de 21 pour 100 dans le cas du Canada.

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et du Québec résidant dans la région métropolitaine de Montréal, selon la période d'immigration, 1996

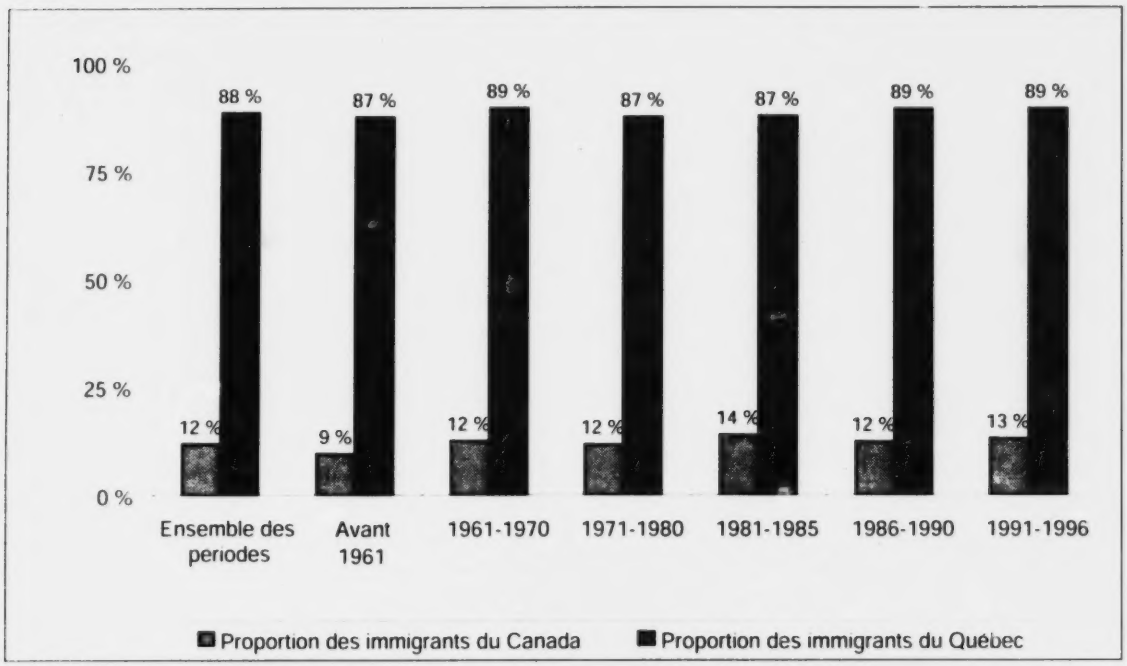

En 1996, 12 pour 100 (un sur huit) des cinq millions d'immigrants du Canada étaient installés à Montréal. Les immigrants ayant très récemment immigré au Canada étaient à peu près aussi nombreux en proportion à vivre à Montréal. Des 1 039 000 immigrants arrivés au pays entre 1991 et 1996, 13 pour 100 résidaient à Montréal. Parmi les immigrants admis avant 1961, neuf pour cent seulement vivaient à Montréal.

En 1996, 88 pour 100 (sept sur huit) des immigrants du Québec avaient élu domicile à Montréal. La proportion des immigrants du Québec établis à Montréal ne varie pas tellement selon la période d'immigration.

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants : nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine de Montréal, Québec et Canada, 1996

Période d'immigration	RMR Montréal		Québec		Canada	
	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population
1981-1985	55 200	2 %	63 100	1 %	401 400	1 %
1986-1990	84 400	3 %	94 700	1 %	691 000	2 %
1991-1996	134 500	4 %	150 900	2 %	1 039 000	4 %
Total – 1981-1996	274 100	8 %	308 700	4 %	2 131 400	7 %

En 1996, le nombre des nouveaux immigrants (c.-à-d. les immigrants arrivés au Canada après 1980) vivant à Montréal s'élevait à 274 100, soit un peu plus de huit pour cent de la population. Les nouveaux immigrants forment une proportion légèrement plus élevée de la population montréalaise que de celle de l'ensemble du pays. En 1996, les immigrants arrivés après 1980 représentaient un peu moins de huit pour cent (7,5 pour 100) de la population totale du Canada.

À Montréal, les immigrants arrivés le plus récemment – c.-à-d. ceux venus au Canada entre 1991 et 1996 – totalisaient 134 500, soit quatre pour cent de la population totale. Dans l'ensemble du Canada, le nombre des immigrants le plus récemment arrivés s'élevait à un peu plus de un million, soit près de quatre pour cent de la population.

Quatre-vingt-cinq pour cent des nouveaux immigrants admissibles ont obtenu la citoyenneté canadienne

En 1996, la grande majorité (85 pour 100) des immigrants de Montréal arrivés au Canada pendant les années 1980 avaient acquis la citoyenneté canadienne. Les nouveaux immigrants venant de la plupart des pays acquièrent la citoyenneté canadienne dans des proportions élevées : de 70 pour 100 à près de 100 pour 100. Parmi les immigrants originaires des dix principaux pays sources de Montréal qui ont été admis pendant les années 1980 (voir tableau B.1), plus de 90 pour 100 des Cambodgiens, des Marocains, des Vietnamiens et des Haïtiens avaient obtenu la citoyenneté canadienne en 1996, tandis que cette proportion variait de 70 à 90 pour 100 chez les Libanais, les Salvadoriens, les Français, les Polonais et les Chinois.

Une part importante des immigrants d'Europe occidentale, y compris du Portugal, des États-Unis et de quelques autres pays, reportent leur demande de citoyenneté à plus tard, ou renoncent à l'acquérir. Les natifs de ces pays qui ont immigré pendant les années 1980 affichent un taux d'acquisition de la citoyenneté oscillant entre 40 pour 100, dans le cas des Irlandais, et 69 pour 100, dans le cas des Indiens. Chez les immigrants des pays d'Europe occidentale surtout, on note une baisse importante du taux de naturalisation, qui était supérieur à 80 pour 100 chez les immigrants antérieurs.

Il se peut que les natifs de ces pays veuillent conserver la possibilité de retourner dans leur pays de naissance. Suivant les politiques appliquées dans ces pays, les personnes qui en sont originaires peuvent s'exposer à perdre leur nationalité d'origine si elles acquièrent la citoyenneté canadienne. De même, les enfants nés au Canada de parents immigrants ayant toujours la citoyenneté de leur pays de naissance peuvent avoir certains droits dans ces pays.

À l'heure de la mondialisation économique, les gens sont de plus en plus nombreux à résider dans plus d'un pays pendant leur vie professionnelle. Pour travailler au Canada, ils peuvent acquérir le statut d'immigrant admis (le « droit d'établissement »), mais ils ne souhaitent pas nécessairement obtenir la citoyenneté canadienne. Ils peuvent en fait ne jamais en faire la demande.

Cela dit, la grande majorité des immigrants continuent manifestement d'adopter la citoyenneté canadienne. Quatre-vingt-cinq pour cent des immigrants de Montréal admis pendant les années 1980 l'avaient déjà acquise en juin 1996. D'autres leur emboîteront probablement le pas dans les années à venir.

De façon générale, un immigrant sur quatre (26 pour 100) arrivés pendant les années 1980 avait acquis la citoyenneté canadienne tout en conservant celle d'un autre pays. La double citoyenneté est plus répandue chez les nouveaux immigrants que chez ceux qui les ont précédés. Environ un sur six (16 pour 100) des immigrants de Montréal arrivés au Canada avant 1981 a déclaré une double citoyenneté en 1996.

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Montréal, 1996

Plus de 90 pour 100 des immigrants de Montréal natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Moins de 70 pour 100 des immigrants de Montréal natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Plus du tiers des immigrants de Montréal natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 possèdent une **double citoyenneté** :
Tanzanie	Inde	Argentine
Kenya	Malaisie	France
Iraq	Somalie	Liban
Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque	Italie	Pologne
	Pays-Bas	Suisse
Cambodge	Autriche	Roumanie
Hong Kong	Portugal	Royaume-Uni
Roumanie	Australie	Taïwan
Iran	Japon	Égypte
Maroc	Belgique	Bangladesh
Égypte	États-Unis	Maroc
Vietnam	Irlande	Syrie
Haïti		Israël
Pakistan		Pakistan
Guyana		Espagne
		Pays-Bas
		Turquie
		Salvador
		Pays de l'ancienne Yougoslavie

Pourcentage des immigrants ayant acquis la citoyenneté canadienne (y compris ceux possédant une double citoyenneté)		**Pourcentage des immigrants possédant une double citoyenneté**	
Admission avant 1981 :	92 %	Admission avant 1981 :	16 %
Admission entre 1981 et 1990 :	85 %	Admission entre 1981 et 1990 :	26 %

Par *citoyenneté*, on entend le statut juridique déclaré dans le recensement de 1996. Pour acquérir la citoyenneté canadienne, il faut au préalable avoir résidé trois ans au pays. Aussi, nombre d'immigrants arrivés au Canada entre 1991 et 1996 n'étaient pas encore admissibles à la citoyenneté au moment du recensement de 1996. On ne s'attarde donc pas sur ce groupe ici, mais plutôt sur les personnes ayant immigré entre 1981 et 1990.

Pour les besoins de la figure A.3, nous n'avons pas tenu compte de tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Montréal en 1996. Pour entrer en ligne de compte, un pays devait :

- être le lieu de naissance d'au moins 10 000 immigrants vivant au Canada; et
- être le lieu de naissance d'au moins 50 immigrants arrivés dans les années 1980 et dont Montréal était le lieu de résidence.

Pour accroître la comparabilité des données avec celles des recensements précédents, nous avons regroupé, sous les appellations « pays de l'ancienne URSS », « pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque » et « pays de l'ancienne Yougoslavie », les anciens pays membres de ces blocs, qui peuvent apparaître dans la figure A.3 et les tableaux B.1 et B.2 de la prochaine section. Ces pays sont les suivants :

Pays de l'ancienne URSS : *Ukraine, Fédération russe, Estonie, Lettonie, Lituanie, Bélarus, Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan.*

Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque : *République tchèque et Slovaquie.*

Pays de l'ancienne Yougoslavie : *Yougoslavie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie et Macédoine.*

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS?

Origine, destination et catégorie d'immigrants

Les origines sont variées et différentes du reste du Canada

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Montréal, 1996

Lieu de naissance	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage
Admission : 1991-1996					
1 Haïti	10 000	7 %	Total – dix principaux pays	61 200	46 %
2 Liban	9 600	7 %			
3 France	7 500	6 %	Ensemble des autres pays	73 300	54 %
4 Chine	6 600	5 %			
5 Roumanie	5 200	4 %	Total	134 500	100 %
6 Sri Lanka	4 700	3 %			
7 Philippines	4 600	3 %			
8 Inde	4 400	3 %			
9 Pays de l'ancienne URSS	4 300	3 %			
10 Vietnam	4 100	3 %			
Admission : 1981-1990					
1 Haïti	14 900	11 %	Total – dix principaux pays	67 900	49 %
2 Liban	11 400	8 %			
3 Vietnam	9 900	7 %	Ensemble des autres pays	71 700	51 %
4 Salvador	5 400	4 %			
5 France	5 100	4 %	Total	139 600	100 %
6 Pologne	4 500	3 %			
7 Cambodge	4 400	3 %			
8 Portugal	4 400	3 %			
9 Maroc	4 200	3 %			
10 Chine	3 600	3 %			
Admission : avant 1981					
1 Italie	69 700	22 %	Total – dix principaux pays	196 200	63 %
2 Grèce	21 200	7 %			
3 France	19 600	6 %	Ensemble des autres pays	116 200	37 %
4 Haïti	18 200	6 %			
5 Royaume-Uni	14 800	5 %	Total	312 400	100 %
6 Portugal	14 500	5 %			
7 Égypte	10 900	3 %			
8 États-Unis	10 000	3 %			
9 Pologne	9 400	3 %			
10 Vietnam	7 900	3 %			

Les immigrants de Montréal viennent de toutes les régions du globe et sont issus de divers milieux culturels et linguistiques. Au cours des dernières décennies, cependant, les pays sources des immigrants ont considérablement changé. En 1996, par exemple, on comptait à Montréal 134 500 immigrants dont l'arrivée au Canada était très récente (entre 1991 et 1996). Le pays de naissance le plus fréquent de ces immigrants était Haïti : sept pour cent d'entre eux en étaient originaires. En réalité, 46 pour 100 de ces immigrants arrivés très récemment étaient originaires des dix principaux pays de naissance, soit Haïti, Liban, France, Chine, Roumanie, Sri Lanka,

Philippines, Inde, Vietnam et les pays de l'ancienne URSS. Par contre, 15 pour 100 seulement des immigrants de Montréal arrivés au Canada avant 1961 étaient natifs de ces dix pays, la France étant à elle seule la source de six pour cent d'entre eux (donnée non illustrée dans le tableau B.1).

L'Italie et la Grèce étaient les principaux pays de naissance des immigrants de Montréal arrivés pendant les périodes antérieures (avant 1981) : 29 pour 100 d'entre eux y étaient nés. Quarante pour cent (quatre sur dix) des immigrants de Montréal admis avant 1961 étaient originaires de ces deux pays (donnée non illustrée).

En général, le lieu de naissance des immigrants de Montréal varie selon la période d'immigration. Les personnes ayant immigré dans les années 1950, 1960 et, dans une moindre mesure, dans les années 1970 sont principalement nées en Europe. Toutefois, les origines des personnes arrivées dans les années 1980 et 1990 sont beaucoup plus variées; l'Asie, à l'exclusion du Moyen-Orient, représente le tiers des nouveaux immigrants qui se sont établis à Montréal pendant cette période par rapport à la moitié de ceux qui se sont installés dans l'ensemble du Canada. La proportion des nouveaux immigrants originaires d'Afrique et du Moyen-Orient était beaucoup plus importante à Montréal (18 pour 100) que dans l'ensemble du Canada (neuf pour cent); il en est de même des immigrants venus de l'hémisphère occidental, mis à part les États-Unis (24 pour 100 contre 13 pour 100 pour l'ensemble du Canada; donnée non illustrée dans le tableau B.1). Tout comme les nouveaux immigrants vivant dans le reste du Canada sont, dans de fortes proportions, originaires de pays anglophones, ceux qui résident à Montréal viennent dans de nombreux cas de pays où l'on parle le français ou une autre langue dérivée du latin.

Une destination privilégiée

Le tableau B.2 n'énumère pas tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Montréal en 1996. Un pays figure dans la liste :
s'il est le lieu de naissance d'au moins 10 000 nouveaux immigrants résidant au Canada en 1996;
si le nombre des nouveaux immigrants nés dans ce pays et résidant à Montréal équivaut à au moins 0,5 pour cent (arrondi à un pour cent dans le tableau) du nombre de ceux vivant dans l'ensemble du Canada.

Montréal est la destination de prédilection de certains groupes d'immigrants. Par exemple, sur les 28 700 Haïtiens venus au Canada entre 1981 et 1996, 24 900, soit 87 pour 100, résidaient à Montréal en 1996. Montréal abrite également la moitié ou plus des nouveaux immigrants natifs du Maroc et de la France, et près de la moitié des nouveaux immigrants d'origine libanaise. Environ le tiers des nouveaux immigrants nés au Pérou, au Chili, au Cambodge, en Égypte et au Guatemala vivent à Montréal. Cette tendance contraste vivement avec ce que l'on observe chez les nouveaux immigrants natifs de Hong Kong. En effet, une proportion relativement faible (trois pour cent) des 185 900 nouveaux immigrants originaires de Hong Kong résidait à Montréal en 1996. La part des natifs de Hong Kong, de même que celle des immigrants de nombreux autres pays, qui résidaient à Montréal est inférieure à la proportion des personnes nées au Canada installées à Montréal.

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants du Canada, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Montréal, 1996

Pays de naissance	Total des nouveaux immigrants vivant au Canada	Proportion résidant à Montréal
Haïti	28 700	87 %
Maroc	10 300	78 %
France	21 500	59 %
Liban	44 300	47 %
Pérou	11 700	37 %
Chili	12 200	36 %
Cambodge	14 800	36 %
Égypte	15 100	33 %
Guatemala	12 200	28 %
Roumanie	29 900	25 %
Italie	11 900	22 %
Salvador	37 700	22 %
Vietnam	97 600	14 %
Pays de l'ancienne URSS	34 900	14 %
Total – nouveaux immigrants	**2 131 400**	**13 %**
Ghana	11 300	13 %
Iran	43 500	13 %
Portugal	42 600	13 %
Total – personnes nées au Canada	**23 390 300**	**11 %**
Pakistan	26 400	11 %
Sri Lanka	63 800	10 %
Afghanistan	10 700	10 %
Mexique	18 300	10 %
États-Unis	75 400	8 %
Pays de l'anc. Rép. fed. tchèque et slovaque	12 100	7 %
Chine	153 300	7 %
Taïwan	43 400	7 %
Corée du Sud	30 300	7 %
Iraq	14 300	6 %
Philippines	127 800	6 %
Pologne	110 400	6 %
Trinité-et-Tobago	27 700	6 %
Inde	139 400	5 %
Allemagne	25 500	5 %
Éthiopie	13 300	5 %
Jamaïque	51 000	4 %
Somalie	16 500	4 %
Pays de l'ancienne Yougoslavie	45 400	4 %
Guyana	43 200	4 %
Malaisie	12 900	3 %
Hong Kong	185 900	3 %
Royaume-Uni	88 900	3 %
Afrique du Sud	14 800	2 %

La moitié des nouveaux immigrants ont été admis dans la catégorie économique

Par suite de la décision des autorités d'accueillir davantage d'immigrants, deux fois plus d'immigrants se sont installés à Montréal entre 1991 et 1995 qu'entre 1981 et 1985, la proportion de Montréal par rapport au total étant relativement stable. On a admis davantage de personnes dans chacune des grandes catégories. Le nombre des immigrants de la catégorie économique accompagnés des personnes à leur charge a enregistré une nette progression entre la première et la deuxième moitié des années 1980, atteignant près de 60 pour 100 du total. Dans les années 1990, cette proportion était revenue à son niveau antérieur. De 1981 à 1996, les immigrants de la catégorie économique ont été les plus nombreux, constituant près de la moitié de tous les immigrants ayant décidé de s'installer à Montréal (49 pour 100), proportion considérablement plus élevée que pour l'ensemble du Canada (40 pour 100). Au début des années 1990, un certain nombre de personnes ayant opté pour Montréal ont également été admis dans la catégorie « autres ».

Selon le recensement, la région de Montréal comptait moins de nouveaux immigrants en 1996 qu'elle n'en avait accueilli pendant la période 1981-1995. Cette situation signifie que le nombre des nouveaux immigrants qui sont décédés ou qui ont quitté la région après s'y être initialement installés est supérieur au nombre de ceux qui y sont venus après s'être installés ailleurs au pays.

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie d'immigrants – région métropolitaine de Montréal, 1981-1995

	1981-1985	1986-1990	1991-1995
Catégorie de la famille	29 800	35 700	54 000
Catégorie économique	32 100	77 500	75 300
Réfugiés	9 300	14 200	23 200
Autres	1 400	3 700	24 000
Total	72 500	131 100	176 500

Dans le recensement de 1996, on n'interrogeait pas les immigrants au sujet des catégories administratives dans lesquelles ils avaient été admis au pays. Cette information, que l'on ne peut obtenir qu'en consultant les dossiers de Citoyenneté et Immigration Canada, concerne le moment de l'admission.

La politique d'immigration du Canada répartit les immigrants entre trois grandes catégories, qui correspondent de façon générale aux objectifs de la Loi sur l'immigration dans le domaine économique, humanitaire ou de la protection, et de la réunion des familles. Aussi, les personnes qui viennent au pays à titre d'immigrants ou de réfugiés obéissent-elles à diverses motivations et sont-elles susceptibles de rencontrer des difficultés et des possibilités différentes après leur arrivée.

L'immigration est une responsabilité que le gouvernement fédéral partage avec les provinces. Cela est particulièrement vrai au Québec, où, depuis la fin des années 1970, le gouvernement provincial se charge de concevoir et d'administrer certains aspects de la politique et du programme d'immigration. Les principales responsabilités du gouvernement québécois sont exposées brièvement dans l'avant-propos.

Sont admises dans la catégorie *économique* les personnes ayant activement cherché à s'établir au Canada et qui se sont vraisemblablement préparées en vue de la transition. Sélectionnées sur une base individuelle, elles peuvent être accompagnées d'un conjoint et de personnes à charge. Seuls les immigrants sélectionnés sont évalués en fonction de critères visant à vérifier s'ils possèdent des chances optimales de réussir sur le marché du travail ou dans les affaires. Même s'ils ne sont pas assujettis aux critères de sélection, les conjoints et les personnes à charge admis dans cette catégorie font partie de la cellule familiale; ils prennent ainsi part à la décision d'immigrer et à la préparation de la transition. Les critères de sélection s'appliquent à moins de la moitié des immigrants de la catégorie économique.

Appartiennent à la catégorie de la *famille* les personnes venant rejoindre des membres de leur famille déjà établis au Canada. Ces immigrants ne sont pas évalués en fonction des critères relatifs au marché du travail. Ils sont toutefois parrainés par une personne apparentée qui, se trouvant au Canada, possède la citoyenneté canadienne ou le titre de résident permanent et s'est engagée à soutenir leur établissement. Par conséquent, les immigrants de la catégorie de la famille sont moins nombreux que les immigrants de la catégorie économique à s'être déplacés pour des raisons économiques directement liées au marché du travail ou aux affaires.

La catégorie des *réfugiés* se compose de réfugiés au sens de la Convention et de quasi-réfugiés considérés comme ayant besoin de protection ou de secours. Ces personnes peuvent avoir quitté leur pays contre leur gré et ne pas avoir eu la possibilité de préparer leur venue au Canada. On s'attend à ce que les réfugiés mettent plus de temps à s'adapter à leur nouveau milieu et à ce qu'ils obtiennent, dans le domaine économique, des résultats modestes comparés à ceux des immigrants de la catégorie économique.

Pendant la période 1981-1995, on a aussi admis un nombre restreint d'immigrants dans des catégories spéciales ou dans le cadre de programmes établis pour des raisons humanitaires ou conformément à la politique générale. Ces immigrants *autres* comprennent par exemple : les aides familiaux résidants au Canada, les immigrants de l'ancienne catégorie des retraités, les demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada, ainsi que les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les personnes admises dans le cadre du programme d'élimination de l'arriéré.

On a constaté que le nombre des immigrants admis dans les différentes catégories ainsi que les caractéristiques qu'ils présentent ont une incidence sur leur processus d'adaptation; les statistiques présentées dans ce rapport en témoignent. D'autres facteurs ayant des conséquences pour la population canadienne, en particulier dans les régions métropolitaines, ont aussi une incidence sur les immigrants, nouveaux ou antérieurs, qui vivent dans ces régions.

Dans cette section, on présente, par catégorie d'immigrants, le nombre des immigrants admis entre 1981 et 1995 qui ont indiqué, au moment de leur arrivée, envisager de s'établir dans la région métropolitaine de Montréal. Ces chiffres ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne rendent pas exactement compte de la population de nouveaux immigrants vivant dans la région de Montréal, car certains immigrants ont par exemple quitté Montréal, sont décédés, ou y sont venus en provenance d'autres régions du pays.

Les nouveaux immigrants comptent moins d'enfants et de personnes âgées, mais plus de personnes de 25 à 44 ans

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Montréal, 1996

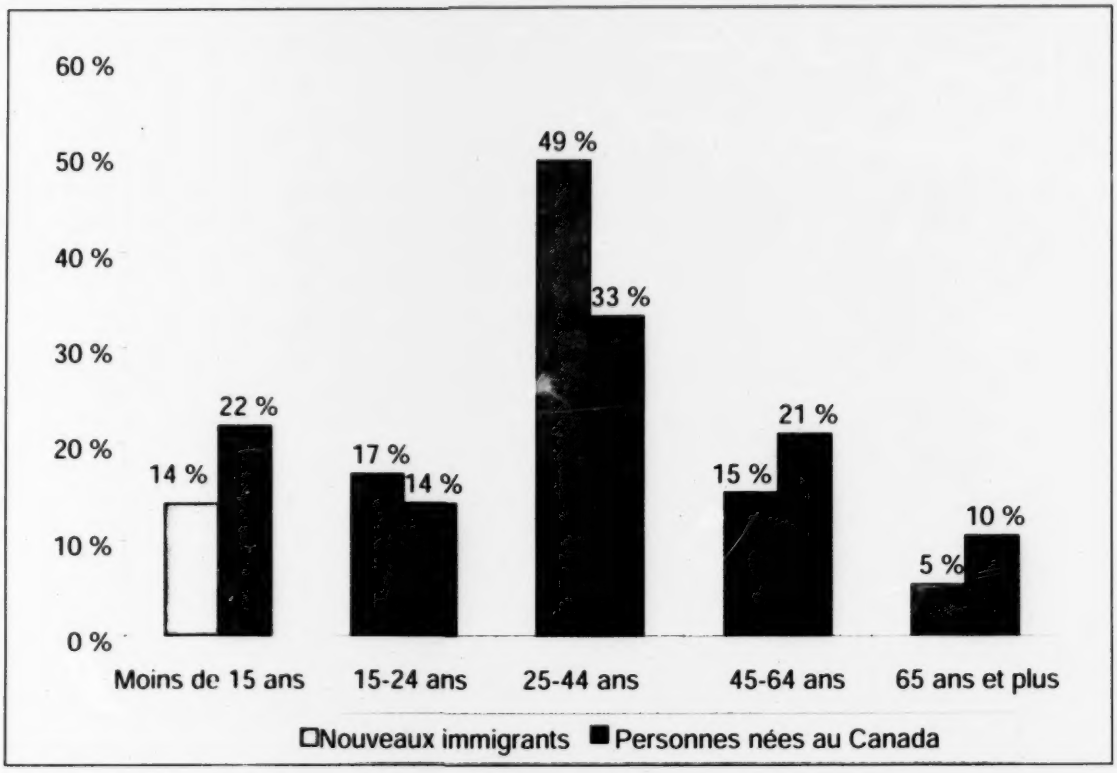

La répartition par âge de la population de nouveaux immigrants (ceux qui sont arrivés entre 1981 et 1996) diffère nettement de celle des personnes nées au Canada, en ce qu'elle présente une proportion plus importante de personnes de 25 à 44 ans et un nombre proportionnellement plus faible de personnes âgées et d'enfants de moins de 15 ans. En 1996, près de la moitié (49 pour 100) des nouveaux immigrants résidant dans la région métropolitaine de Montréal avaient de 25 à 44 ans, par rapport à un tiers (33 pour 100) chez les personnes nées au Canada. Les enfants de moins de 15 ans représentaient seulement 14 pour 100 des nouveaux immigrants comparativement à 22 pour 100 des personnes nées au Canada.

Ces écarts sont dus à deux facteurs. Le premier est l'âge lors de l'arrivée au Canada. Les immigrants ont tendance à venir au pays pendant la période de leur vie où ils sont pleinement actifs sur le marché du travail. C'était le cas des immigrants arrivés il y a plus de 30 ans, et ce l'est toujours

aujourd'hui. Il n'est donc pas étonnant qu'une forte proportion de nouveaux immigrants faisaient partie des 25 à 44 ans lors du recensement de 1996.

Le vieillissement est le deuxième facteur. Seul un faible pourcentage de nouveaux immigrants sont des enfants. En moyenne, environ 20 pour 100 des nouveaux immigrants de l'ensemble du pays avaient moins de 15 ans lors de leur venue au Canada. En 1996, cependant, bon nombre de ces enfants, au pays depuis plusieurs années, étaient devenus des adolescents ou de jeunes adultes. Les enfants nés au Canada de parents immigrants ne sont pas eux-mêmes considérés comme des immigrants; ils font partie des personnes nées au Canada. Par conséquent, il ne faudrait pas interpréter le fait que les nouveaux arrivants comptent moins d'enfants comme un signe que les immigrants ont un taux de fécondité plus faible.

Pour les deux mêmes raisons, les immigrants arrivés antérieurement sont en général plus âgés que les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada. Dans la région de Montréal, près des trois quarts des immigrants arrivés avant 1981 ont plus de 45 ans (72 pour 100) comparativement à 31 pour 100 chez les personnes nées au Canada. Il convient que le lecteur garde cette particularité en mémoire, car bon nombre des caractéristiques et des situations présentées dans ce profil varient en fonction de l'âge. De même, les écarts entre les divers groupes d'immigrants et les personnes nées au Canada peuvent aussi tenir à des différences d'âge. Ainsi que nous le montrerons, il arrive souvent que d'autres facteurs interviennent également.

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Montréal, 1996

Âge en 1996	Nouveaux immigrants	Personnes nées au Canada
0 à 15	50 %	49 %
15 à 24	49 %	50 %
25 à 44	50 %	51 %
45 à 64	51 %	53 %
65 et plus	61 %	61 %
Tous les âges	51 %	52 %
Total des femmes	139 000	1 377 000
Total des hommes	135 000	1 287 000

Les femmes forment chez les nouveaux immigrants de Montréal et les personnes nées au Canada une proportion analogue, mais légèrement plus faible chez les premiers puisqu'elle se situe à 51 pour 100. L'effectif des femmes est particulièrement élevé chez les nouveaux immigrants venus des Philippines (66 pour 100 sont des femmes, soit 2 490 femmes de plus que d'hommes; les données concernant les pays de naissance individuels ne figurent pas dans le tableau), d'Haïti (56 pour 100; 3 200 femmes de plus que d'hommes), et de la Chine (56 pour 100 , 1250 femmes de plus que d'hommes). La proportion des femmes dépasse également 60 pour 100 chez les nouveaux immigrants originaires de l'Allemagne, du Guyana, de la Jamaïque, du Kenya et des Pays-Bas, mais le nombre des immigrants originaires de ces pays est faible par rapport au nombre de ceux venus d'Haïti, des Philippines et des principaux pays de naissance.

Comme la longévité moyenne des femmes est supérieure à celle des hommes, les femmes constituent une part importante des personnes de 65 ans et plus. Mais la proportion plus élevée de femmes que présentent les nouveaux immigrants des huit pays susmentionnés n'est pas fonction de l'âge, bien au contraire. Par exemple, 70 pour 100 des nouveaux immigrants de 25 à 44 ans originaires des Philippines sont des femmes. Bon nombre d'entre elles ont obtenu le statut de résident permanent après avoir travaillé comme aides familiales résidantes.

À Montréal, la proportion des hommes est assez élevée chez les immigrants originaires de certains pays. Les hommes constituent plus de 55 pour 100 des Sud-Africains, des Tanzaniens, des Bangladais, des Éthiopiens, des Ghanéens, des Iraniens, des Iraquiens, des Somaliens et des Suisses. Pour tous les autres pays, la proportion des hommes se situe dans une fourchette de 40 à 55 pour 100. Parmi les nouveaux immigrants venus du Liban – un des principaux pays sources des nouveaux immigrants de Montréal –, on compte 1860 hommes de plus que de femmes, la proportion des hommes équivalant à 54 pour 100.

Neuf sur dix immigrants arrivés très récemment parlent français, anglais ou les deux

Tableau B.5 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus qui ont immigré entre 1991 et 1996 et qui connaissent le français, l'anglais ou les deux – région métropolitaine de Montréal, 1996

	Français et anglais	Français	Anglais	Total
Femmes				
15-24	41 %	32 %	23 %	96 %
25-44	33 %	32 %	28 %	93 %
45-64	18 %	27 %	26 %	71 %
65 et plus	8 %	24 %	13 %	45 %
15 et plus	31 %	31 %	25 %	87 %
Hommes				
15-24	47 %	27 %	23 %	97 %
25-44	43 %	22 %	30 %	96 %
45-64	29 %	22 %	33 %	84 %
65 et plus	11 %	22 %	20 %	54 %
15 et plus	41 %	23 %	29 %	93 %

La grande majorité des immigrants de Montréal ont indiqué pouvoir soutenir une conversation dans l'une des deux langues officielles, ou les deux. Même chez les immigrants arrivés depuis très peu de temps, c.-à-d. entre 1991 et 1996, 90 pour 100 (93 pour 100 des hommes et 87 pour 100 des femmes) ont déclaré pouvoir s'exprimer dans une des langues officielles. Plus du tiers sont bilingues (41 pour 100 des hommes et 31 pour 100 des femmes), plus du quart parlent français (31 pour 100 des femmes et 23 pour 100 des hommes), et environ la même proportion parlent anglais (25 pour 100 des femmes et 29 pour 100 des hommes). Un sur dix immigrants arrivés très récemment ne connaissait ni l'une ni l'autre des langues officielles.

La connaissance des langues officielles est plus répandue chez les personnes ayant immigré antérieurement : 92 pour 100 des personnes arrivées entre 1981 et 1990, et 94 pour 100 de celles qui sont arrivées avant 1981 ont indiqué pouvoir s'exprimer dans l'une ou l'autre des langues officielles ou les deux. Quarante-six pour cent des immigrants admis dans les années 1980 parlent le français et l'anglais, 27 pour 100 le français et 19 pour 100 l'anglais. Parmi les immigrants arrivés antérieurement, plus de la moitié sont bilingues (52 pour 100), deux sur dix parlent le français (20 pour 100) et 23 pour 100 parlent l'anglais.

Les femmes ayant immigré très récemment sont quelque peu moins nombreuses que les hommes à pouvoir soutenir une conversation en français ou en anglais. Par exemple, 13 pour 100 des femmes de Montréal admises entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler ni français ni anglais. Chez les hommes admis pendant la même période, cette proportion était de sept pour cent.

La proportion des immigrants de Montréal capables de converser en français ou en anglais décroît avec l'âge. Presque tous les jeunes immigrants admis au Canada entre 1991 et 1996 parlent l'une des langues officielles, l'écart entre les femmes et les hommes étant à cet égard négligeable. La grande majorité des immigrants de 25 à 44 ans – 96 pour 100 des hommes et 93 pour 100 des femmes – déclarent pouvoir s'exprimer dans une langue officielle. Cependant, on note une baisse marquée du pourcentage des immigrants de 45 à 64 ans qui peuvent parler français ou anglais, cette baisse étant plus accentuée chez les femmes (84 pour 100 des hommes et 71 pour 100 des femmes pouvant parler anglais ou français). Les personnes âgées – hommes et femmes – de 65 ans et plus sont proportionnellement les moins nombreuses à pouvoir tenir une conversation en français ou en anglais (54 pour 100 des hommes et 45 pour 100 des femmes).

Les immigrants qui ne peuvent parler ni anglais ni français sont en majeure partie des femmes. À Montréal, par exemple, les femmes constituaient près des deux tiers (65 pour 100) des 10 700 personnes de 15 ans et plus admises entre 1991 et 1996 qui ne pouvaient parler aucune des deux langues officielles lors du recensement de 1996. Les femmes de 45 à 64 ans forment une grande partie des immigrants qui n'ont aucune connaissance des langues officielles. Elles représentent 8 pour 100 de l'ensemble des immigrants de 15 ans et plus arrivés entre 1991 et 1996, mais 24 pour 100 de ceux qui ne peuvent parler ni français ni anglais.

Figure B.2 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus qui ont immigré entre 1991 et 1996 et qui connaissent le français, l'anglais ou les deux – région métropolitaine de Montréal, 1996

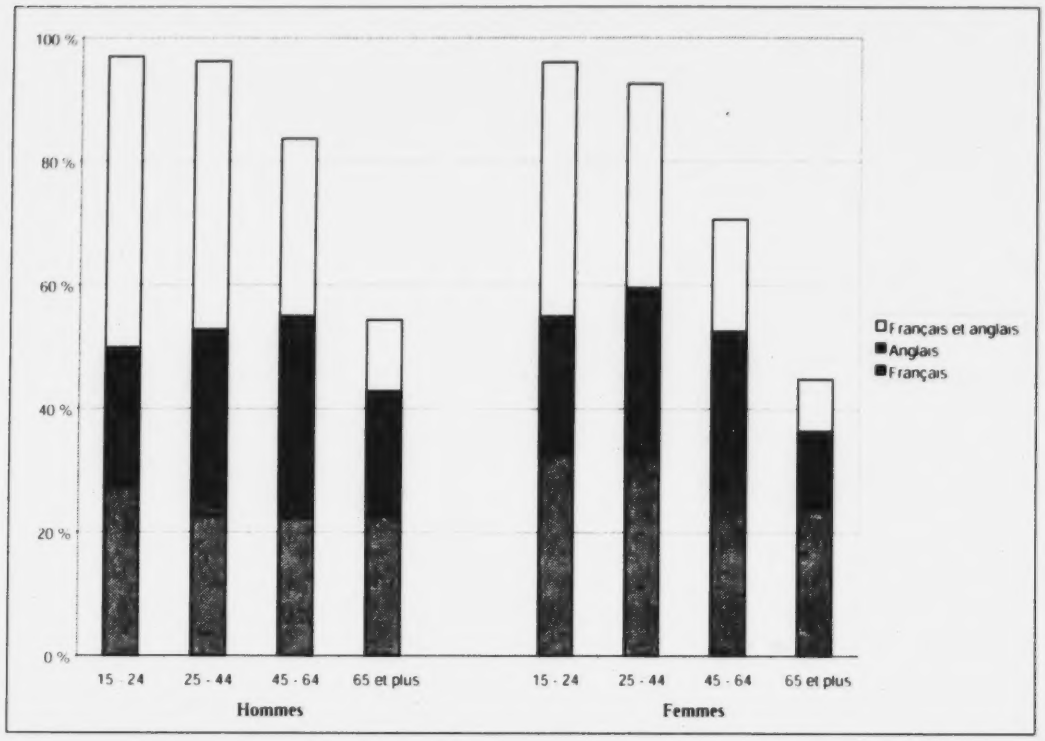

Parmi les immigrants arrivés très récemment, six sur dix parlent une langue étrangère à la maison

Figure B.3 : Langue le plus souvent parlée à la maison par les 15 ans et plus – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

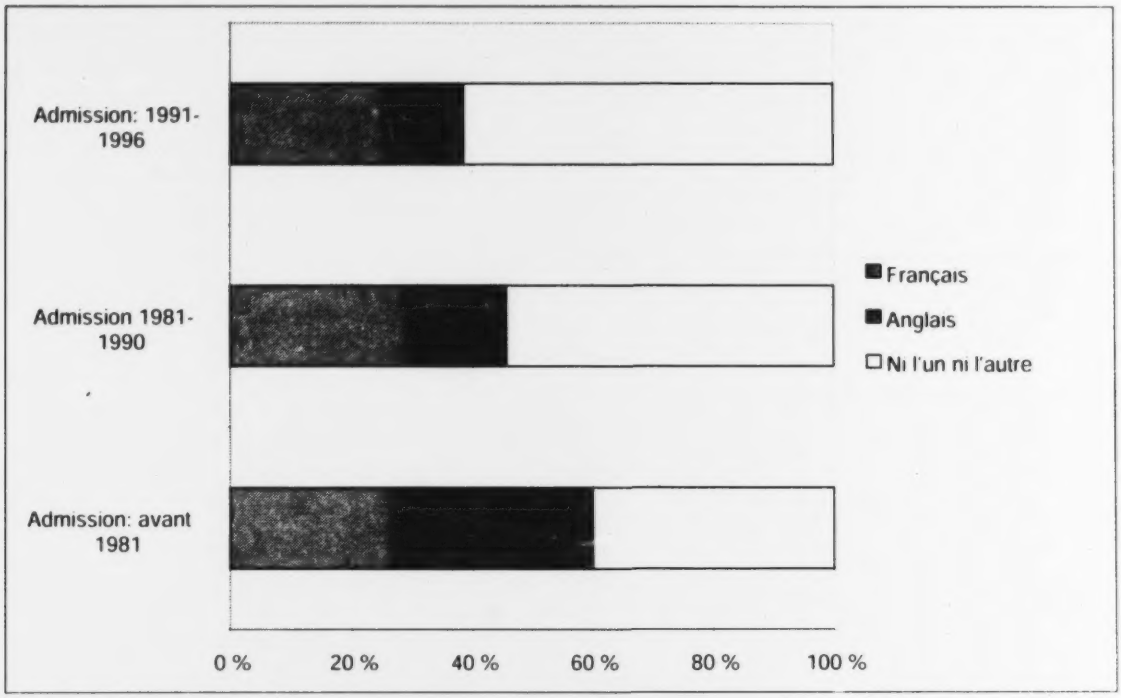

La majorité des nouveaux immigrants de Montréal parlent le plus souvent à la maison une langue autre que le français ou l'anglais. Parmi les immigrants admis entre 1991 et 1996, six sur dix (61 pour 100) parlent le plus souvent une langue étrangère à la maison. Vingt-cinq pour cent d'entre eux parlent surtout le français, treize pour cent principalement l'anglais.

Les immigrants arrivés pendant les périodes antérieures sont plus nombreux à utiliser les deux langues officielles à la maison. En effet, trois immigrants sur dix admis pendant les années 1980 (29 pour 100) et le quart des immigrants arrivés précédemment (26 pour 100) parlent surtout le français à la maison. Un sur six (16 pour 100) des immigrants arrivés entre 1981 et 1990 et le double de cette proportion chez ceux qui ont immigré avant 1981 (33 pour 100) ont indiqué utiliser le plus souvent l'anglais à la maison. Plus de la moitié des immigrants arrivés pendant les années 1980 (53 pour 100) utilisent surtout une langue étrangère, contre seulement un sur quatre (39 pour 100) chez les immigrants ayant immigré pendant les périodes antérieures.

Niveau de scolarité analogue

Le niveau de scolarité le plus élevé est celui qui avait été atteint lors du recensement de mai 1996. Il ne s'agit pas du niveau de scolarité déclaré au moment de l'arrivée au Canada. Les immigrants peuvent avoir fait des études supplémentaires au Canada, après leur arrivée.

Tableau B.6 : Niveau de scolarité le plus élevé des personnes de 15 ans et plus – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Diplôme universitaire	Nbre total
Femmes						
Nées au Canada	15 %	17 %	28 %	27 %	13 %	1 092 900
Admises avant 1981	33 %	12 %	20 %	21 %	14 %	158 200
Admises entre 1981 et 1990	21 %	17 %	23 %	24 %	16 %	64 900
Admises entre 1991 et 1996	17 %	17 %	25 %	22 %	19 %	55 000
Hommes						
Nés au Canada	13 %	19 %	25 %	27 %	16 %	989 300
Admis avant 1981	27 %	12 %	17 %	25 %	20 %	154 200
Admis entre 1981 et 1990	14 %	17 %	23 %	25 %	21 %	63 000
Admis entre 1991 et 1996	12 %	16 %	23 %	23 %	26 %	53 600

Parmi les nouveaux immigrants vivant à Montréal, les femmes ont un niveau de scolarité analogue à celui des femmes nées au Canada, tandis que les hommes sont plus scolarisés. La proportion des hommes et des femmes titulaires de grades universitaires est considérablement plus élevée chez les nouveaux immigrants (16 à 19 pour 100 des femmes et 21 à 26 pour 100 des hommes) que chez les personnes nées au Canada (13 pour 100 des femmes et 16 pour 100 des hommes). Les nouveaux immigrants sont proportionnellement moins nombreux que les personnes nées au Canada à posséder un diplôme décerné par un collège ou une école de métiers.

À l'autre extrémité du spectre, le pourcentage des personnes qui n'ont pas atteint la neuvième année est plus élevé chez les femmes ayant récemment immigré que chez celles qui sont nées au Canada (17 à 21 pour 100 contre 15 pour 100) et le même chez les hommes (12 à 14 pour 100 contre 13 pour 100).

Tableau B.7 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Montréal, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires			Diplôme ou grade postsecondaire		
	25-44	45-64	65 et plus	25-44	45-64	65 et plus
Femmes						
Nées au Canada	17 %	36 %	66 %	55 %	35 %	15 %
Admises avant 1981	23 %	47 %	68 %	53 %	35 %	16 %
Admises entre 1981 et 1990	28 %	43 %	76 %	49 %	36 %	10 %
Admises entre 1991 et 1996	24 %	45 %	74 %	52 %	34 %	11 %
Hommes						
Nés au Canada	21 %	34 %	59 %	55 %	41 %	23 %
Admis avant 1981	22 %	37 %	58 %	55 %	48 %	29 %
Admis entre 1981 et 1990	24 %	31 %	60 %	54 %	53 %	25 %
Admis entre 1991 et 1996	20 %	28 %	63 %	59 %	53 %	23 %

Une comparaison des niveaux de scolarité selon l'âge montre que la jeune génération est beaucoup plus scolarisée, qu'elle soit née au Canada ou à l'étranger. Par exemple, 17 pour 100 seulement des femmes de 25 à 44 ans nées au Canada n'ont pas achevé le secondaire, contre les deux tiers des personnes âgées (66 pour 100). Cinquante-cinq pour cent des personnes nées au Canada de moins de 45 ans possèdent un diplôme ou un grade sanctionnant des études postsecondaires, contre 23 pour 100 des hommes de plus de 65 ans et 15 pour 100 des femmes. Le niveau d'études des immigrants accuse des variations d'une ampleur analogue. C'est donc dire que le niveau d'instruction des immigrants diffère beaucoup plus selon l'âge que selon la période d'immigration.

Dans chaque groupe d'âge, les femmes nouvellement arrivées sont moins scolarisées que celles qui sont nées au Canada. En revanche, on constate que les nouveaux immigrants de sexe masculin ont un niveau de scolarité analogue ou supérieur à celui des hommes nés au Canada, du moins si l'on s'en tient au pourcentage ne possédant pas de diplôme d'études secondaires et au pourcentage ayant fait des études postsecondaires. On remarque par ailleurs que les hommes de 45 à 64 ans ayant récemment immigré ont beaucoup plus tendance à avoir fait des études postsecondaires que les personnes nées au Canada.

Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie de Montréal

Par domaine d'études principal, on entend le secteur prédominant dans lequel l'intéressé a obtenu son grade ou diplôme d'études postsecondaires le plus élevé. Le tableau B.8 regroupe dix principaux domaines d'études :

1) Sciences physiques, génie et métiers :
   - Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées
   - Génie et sciences appliquées
   - Mathématiques et sciences physiques
   - Sciences et techniques agricoles et biologiques

2) Sciences sociales, enseignement et arts :
   - Sciences sociales et disciplines connexes
   - Enseignement, loisirs et orientation
   - Lettres, sciences humaines et disciplines connexes
   - Beaux-arts et arts appliqués

3) Commerce, gestion et administration des affaires
4) Professions, sciences et technologies de la santé

Les données concernent uniquement les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire – décerné par un collège ou une école de métiers – ou les titulaires d'un grade universitaire.

Plus de la moitié des hommes ayant immigré après 1980 et qui possèdent un grade ou un diplôme d'études postsecondaires se sont spécialisés dans les sciences physiques, le génie ou les métiers (56 pour 100). Ce pourcentage est inférieur à la moitié (46 pour 100) chez les hommes nés au Canada. Parmi les femmes titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires, une sur cinq ayant immigré récemment (20 pour 100) a fait des études dans les techniques ou les sciences physiques, par rapport à une sur dix nées au Canada (11 pour 100).

Par contre, les nouveaux immigrants sont proportionnellement moins nombreux que les natifs du Canada dans les sciences sociales, l'enseignement et les arts. Près de la moitié des femmes nées au Canada (45 pour 100) possèdent des diplômes ou des grades dans ces domaines, contre quatre sur dix (39 pour 100) chez les nouvelles immigrantes. Quant à la proportion des hommes titulaires de diplômes et de grades dans le domaine des sciences sociales, elle est de 29 pour 100 chez ceux qui sont nés au Canada et de 20 pour 100 (un cinquième) chez les nouveaux immigrants.

Le quart des nouvelles immigrantes (26 pour 100) ont obtenu un grade ou un diplôme d'études postsecondaires dans le domaine général du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires. Une proportion un peu plus élevée de femmes nées au Canada (30 pour 100) ont opté pour ce champ d'études. On trouve aussi chez les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada un nombre assez semblable de femmes et d'hommes ayant obtenu un diplôme dans le domaine des professions et des sciences de la santé.

Tableau B.8 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal, – région métropolitaine de Montréal, 1996

	Natifs du Canada	Admission : 1981-1996
Femmes		
Sciences physiques, génie et métiers	11 %	20 %
Sciences sociales, enseignement et arts	45 %	39 %
Commerce, gestion et administration des affaires	30 %	26 %
Professions, sciences et technologies de la santé	14 %	14 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	436 100	48 300
Hommes		
Sciences physiques, génie et métiers	46 %	56 %
Sciences sociales, enseignement et arts	29 %	20 %
Commerce, gestion et administration des affaires	20 %	18 %
Professions, sciences et technologies de la santé	4 %	5 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	422 200	55 300

Les nouveaux immigrants ont plus tendance à fréquenter un établissement scolaire

Par fréquentation scolaire, on entend la fréquentation, soit à temps partiel soit à temps plein, d'une école, d'un collège ou d'une université pendant la période de huit mois écoulée entre septembre 1995 et le 14 mai 1996. Ne sont visés que les cours pouvant être crédités en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

Les immigrants de 25 à 64 ans admis dans les cinq années ayant précédé le recensement de 1996 sont proportionnellement plus nombreux que les immigrants arrivés avant 1981 et que les natifs du Canada à fréquenter un établissement scolaire. Par exemple, la proportion des femmes de 25 à 44 ans qui fréquentaient une maison d'enseignement était de 29 pour 100 chez les immigrantes dont l'arrivée était très récente, mais de 15 pour 100 chez les femmes nées au Canada.

La proportion des 15 à 24 ans (exception faite des jeunes femmes admises entre 1991 et 1996) qui fréquentent un établissement scolaire est également plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada. Or les personnes de 15 à 19 ans, dont le taux de fréquentation scolaire est normalement supérieur à celui des 20 à 24 ans, forment une proportion plus faible des nouveaux immigrants que des personnes nées au Canada (données non illustrées). C'est donc dire que le taux de fréquentation scolaire plus élevé enregistré par les jeunes immigrants nouvellement arrivés n'est pas dû à des écarts dans la structure d'âge, mais à des comportements différents.

La proportion des nouveaux immigrants adultes qui fréquentent un établissement scolaire est la plus élevée chez ceux qui possèdent déjà un grade ou un diplôme sanctionnant des études postsecondaires (données non illustrées). Il se peut que les nouveaux immigrants ayant obtenu un grade ou un diplôme à l'étranger étudient à temps plein ou à temps partiel pour acquérir un grade ou un diplôme équivalent au Canada, ou bien pour se préparer en vue des examens qu'ils doivent réussir pour faire reconnaître leurs titres au Canada.

Tableau B.9 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine de Montréal, 1996

	15-24	25-44	45-64
Femmes			
Nées au Canada	71 %	15 %	5 %
Admises avant 1981	71 %	15 %	5 %
Admises entre 1981 et 1990	79 %	20 %	7 %
Admises entre 1991 et 1996	67 %	29 %	13 %
Hommes			
Nés au Canada	68 %	12 %	3 %
Admis avant 1981	67 %	13 %	4 %
Admis entre 1981 et 1990	76 %	18 %	6 %
Admis entre 1991 et 1996	72 %	28 %	14 %

PARTIE C : FAMILLES ET MÉNAGES

Familles et ménages – liens entre les personnes

Neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées

Tableau C.1 : Situation des particuliers dans le ménage, selon l'âge – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges (0-15 ans compris)				
Personnes seules	12 %	13 %	8 %	8 %
Avec pers. non apparentées seulement	4 %	2 %	3 %	4 %
Avec personnes apparentées	84 %	85 %	89 %	88 %
15-24 ans				
Personnes seules	5 %	5 %	4 %	5 %
Avec pers. non apparentées seulement	6 %	5 %	4 %	4 %
Avec personnes apparentées	89 %	90 %	92 %	91 %
25-44 ans				
Personnes seules	14 %	8 %	9 %	11 %
Avec pers. non apparentées seulement	6 %	3 %	4 %	7 %
Avec personnes apparentées	81 %	89 %	87 %	82 %
45-64 ans				
Personnes seules	17 %	10 %	9 %	7 %
Avec pers. non apparentées seulement	3 %	2 %	2 %	3 %
Avec personnes apparentées	79 %	88 %	89 %	91 %
65 ans et plus				
Personnes seules	34 %	25 %	16 %	10 %
Avec pers. non apparentées seulement	3 %	1 %	1 %	1 %
Avec personnes apparentées	63 %	74 %	83 %	89 %

Très peu de nouveaux immigrants vivent seuls. À l'instar des personnes nées au Canada, la grande majorité d'entre eux font partie de ménages composés d'au moins deux personnes. Celles-ci sont pour la plupart apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. En réalité, les nouveaux immigrants ont plus tendance que les natifs du Canada à vivre avec des personnes apparentées. Il en est ainsi pour tous les groupes d'âge, mais surtout pour les 65 ans et plus. Moins des deux tiers des personnes âgées d'origine canadienne vivant à Montréal résident avec des personnes apparentées (63 pour 100), tandis que le tiers (34 pour 100) vivent seules. En comparaison, environ neuf immigrants très récents sur dix âgés de 65 ans et plus résident avec des personnes apparentées (89 pour 100); seulement un sur dix vit seul (dix pour cent).

Les nouveaux immigrants vivent plus souvent dans des familles élargies

Par « situation des particuliers dans le ménage », on entend la composition du ménage dont une personne fait partie. Celle-ci peut être simple, comme dans le cas du ménage formé par la « famille nucléaire » (parent seul vivant avec des enfants jamais mariés, ou famille composée des deux conjoints avec ou sans enfants jamais mariés à la maison). Elle peut aussi être plus complexe : le ménage peut comprendre d'autres personnes apparentées, p. ex. des tantes, des oncles, les grands-parents. Pour évoquer cette dernière situation, on utilisera ci-après l'expression « famille élargie ». Par exemple, un couple avec deux enfants jamais mariés serait considéré comme une famille nucléaire. Si les grands-parents des enfants faisaient partie du ménage, tous ses membres vivraient selon la formule de la famille élargie.

Le tableau C.1 porte sur l'ensemble des personnes; la figure C.1 et le tableau C.2 concernent uniquement les individus vivant avec des personnes apparentées. Un faible pourcentage des individus résidant avec des personnes apparentées font partie de ménages « non familiaux », c.-à-d. de ménages dans lesquels p. ex. deux frères adultes vivraient ensemble. Le tableau et la figure ne font pas état du pourcentage des personnes auxquelles s'applique ce genre de situation. Par conséquent, les différents pourcentages indiqués dans le tableau C.2 ne totalisent pas 100 pour 100.

Les nouveaux immigrants ont ceci en commun avec les personnes nées au Canada qu'ils vivent pour la plupart dans des familles nucléaires ne comportant pas de personnes apparentées autres que les membres immédiats de la famille nucléaire. Mais, à la différence des personnes nées au Canada, les nouveaux immigrants sont aussi assez nombreux à vivre dans des familles élargies. Chez les natifs du Canada vivant avec une ou plusieurs personnes apparentées, seulement six pour cent font partie d'une famille élargie. Cette proportion va du double au triple chez les nouveaux immigrants, soit un sur six (15 à 17 pour 100).

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Montréal, 1996

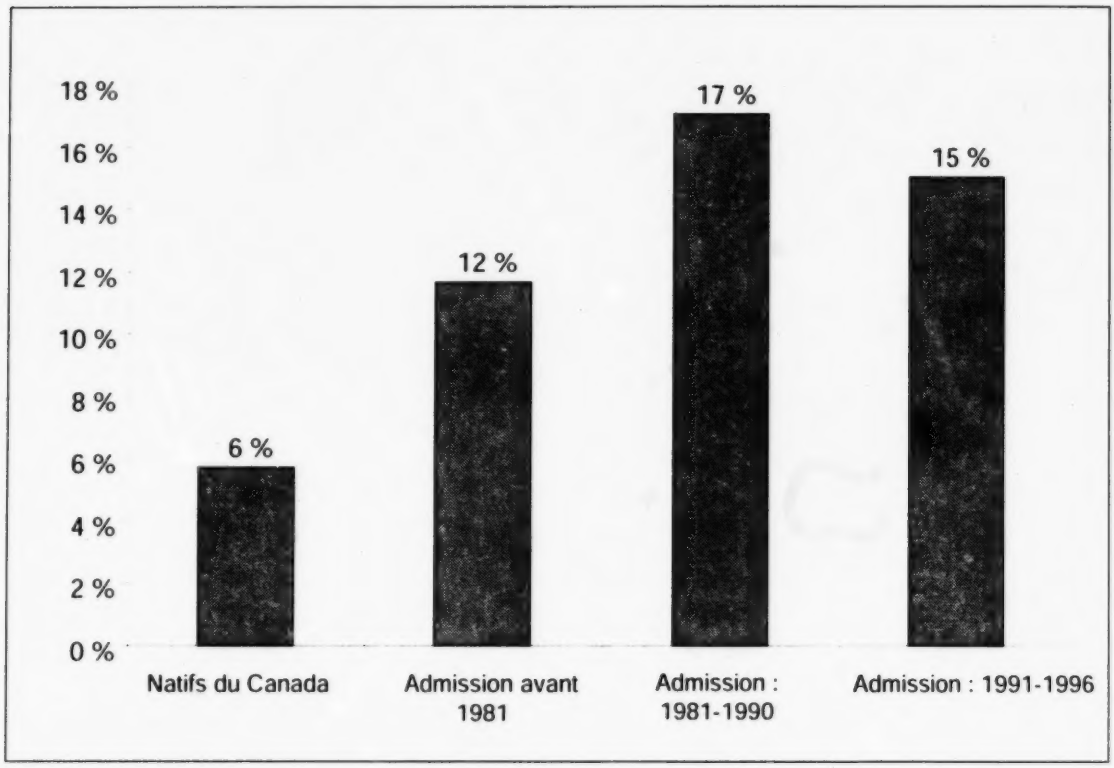

La famille élargie se rencontre le plus souvent chez les nouveaux immigrants âgés. Plus de quatre immigrants sur dix (43 pour 100) arrivés très récemment et ayant 65 ans et plus vivent dans des familles élargies, contre neuf pour cent chez les personnes âgées nées au Canada. Les nouveaux immigrants âgés qui vivent dans des familles élargies sont le plus souvent apparentés à un membre de la famille nucléaire, mais n'en font pas partie. Il semble donc qu'un bon nombre de ces personnes âgées soient des parents récemment arrivés vivant avec la famille de leur enfant les ayant précédés au Canada.

Tableau C.2 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et de familles élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Montréal, 1996

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	86 %	81 %	82 %
% dans familles élargies	6 %	12 %	17 %	15 %
Moins de 15 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	94 %	s. o	89 %	89 %
% dans familles élargies	6 %	s. o	11 %	11 %
15-24 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	92 %	84 %	81 %	79 %
% dans familles élargies	6 %	13 %	16 %	17 %
25-44 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	94 %	87 %	82 %	83 %
% dans familles élargies	5 %	11 %	16 %	13 %
45-64 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	92 %	88 %	82 %	81 %
% dans familles élargies	6 %	11 %	17 %	18 %
65 ans et plus				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	85 %	82 %	57 %	53 %
% dans familles élargies	9 %	15 %	39 %	43 %

Familles

93 000 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Montréal

« Famille de nouveaux immigrants »

Le statut d'immigrant est une caractéristique propre aux individus. Dans la présente section, on se concentre sur les familles dans lesquelles vivent les nouveaux immigrants. L'expression « famille de nouveaux immigrants » désigne soit une famille monoparentale, formée d'un parent ayant récemment immigré, soit une famille composée de deux conjoints, dont l'un ou l'autre (ou les deux) ont récemment immigré.

La grande majorité des immigrants nouvellement arrivés font partie de familles de nouveaux immigrants; il arrive aussi que certains vivent seuls ou dans des ménages non familiaux. La plupart des enfants jamais mariés dont l'immigration est récente font aussi partie de familles de ce type (lorsque l'enfant a immigré avec son ou ses parents), mais certains font partie de familles d'immigrants antérieurs (lorsque les parents ont immigré avant 1981 et que les enfants ont suivi par la suite) ou de familles d'origine canadienne (dans le cas où les enfants ont été adoptés, par exemple).

Certaines familles de nouveaux immigrants formaient des couples déjà mariés lorsqu'elles sont arrivées au Canada. D'autres couples se sont mariés après leur arrivée. Comme les recensés indiquent uniquement l'état matrimonial qui était le leur au moment du recensement, on ne sait pas si les personnes se sont mariées avant ou après leur arrivée au Canada. De même, il est impossible de savoir si les nouveaux immigrants sont devenus des parents seuls avant ou après leur venue au Canada.

« Famille d'origine canadienne »

Par « famille d'origine canadienne », on entend une famille formée d'un parent seul ou de deux conjoints nés au Canada.

« Âge de la famille »

L'âge de la famille est l'âge de son membre le plus âgé, c.-à-d. l'âge du parent seul, ou du conjoint le plus âgé.

En 1996, Montréal comptait 274 100 immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1996. La grande majorité de ces immigrants – 224 700 ou 82 pour 100 – faisaient partie d'une famille nucléaire. Il s'agissait, en d'autres termes, de conjoints, mariés ou vivant en union libre, de parents seuls ou d'enfants jamais mariés. Presque tous ces immigrants nouvellement arrivés vivaient dans 93 000 familles de nouveaux immigrants, c.-à-d. où l'un des conjoints, ou les deux, ou encore le parent seul étaient de nouveaux immigrants. À Montréal, une famille sur dix (dix pour cent) était composée de nouveaux immigrants.

La plupart des familles de nouveaux immigrants (83 pour 100) sont formées de couples mariés ou vivant en union libre, tandis que 17 pour 100 sont des familles monoparentales. Cette situation est très semblable à celle que l'on observe chez les familles d'origine canadienne : 18 pour 100 d'entre elles sont des familles monoparentales et 82 pour 100 sont constituées de couples mariés ou vivant en union libre.

Le regroupement des familles selon l'âge du membre le plus âgé fait ressortir de légères différences entre les familles d'origine canadienne et les familles de nouveaux immigrants. Chez les premières, la proportion des familles monoparentales décroît légèrement avec l'âge, tandis que c'est l'inverse qui se produit chez les secondes.

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (15-24 ans compris)		
Couples avec ou sans enfants	82 %	83 %
Parents seuls	18 %	17 %
Total	643 700	93 000
25-44 ans		
Couples avec ou sans enfants	80 %	84 %
Parents seuls	20 %	16 %
Total	307 100	59 600
45-64 ans		
Couples avec ou sans enfants	83 %	83 %
Parents seuls	17 %	17 %
Total	230 900	25 200
65 ans et plus		
Couples avec ou sans enfants	86 %	80 %
Parents seuls	14 %	20 %
Total	90 100	6 500

Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance à avoir des enfants à la maison

Les familles de nouveaux immigrants et les familles d'origine canadienne diffèrent de façon saisissante sur un point : la proportion des familles avec des enfants jamais mariés à la maison. Quatre sur cinq familles de nouveaux immigrants (79 pour 100) ont à la maison au moins un enfant jamais marié, l'âge de l'enfant n'étant pas ici pris en considération. En comparaison, deux familles sur trois d'origine canadienne (65 pour 100) ont des enfants à la maison.

Lorsque l'on regroupe les familles selon l'âge du membre le plus âgé, on constate cette différence dans tous les groupes d'âge, mais surtout chez les familles âgées. Parmi les jeunes familles, 81 pour 100 des nouveaux immigrants ont des enfants à la maison, par rapport à 78 pour 100 chez les personnes d'origine canadienne. Parmi les personnes âgées, une famille de nouveaux immigrants sur deux (49 pour 100) a des enfants à la maison, contre une famille sur quatre d'origine canadienne (25 pour 100).

La proportion plus élevée des familles âgées de nouveaux immigrants ayant des enfants à la maison pourrait tenir à un certain nombre de facteurs : la plus grande probabilité que des enfants âgés vivront plus longtemps avec leurs parents, les différences possibles quant au taux de fécondité et au moment où ont lieu les naissances. Certains des enfants vivant dans des familles d'immigrants âgés peuvent être des adultes qui éventuellement soutiennent l'un des parents âgés ou les deux.

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Montréal, 1996

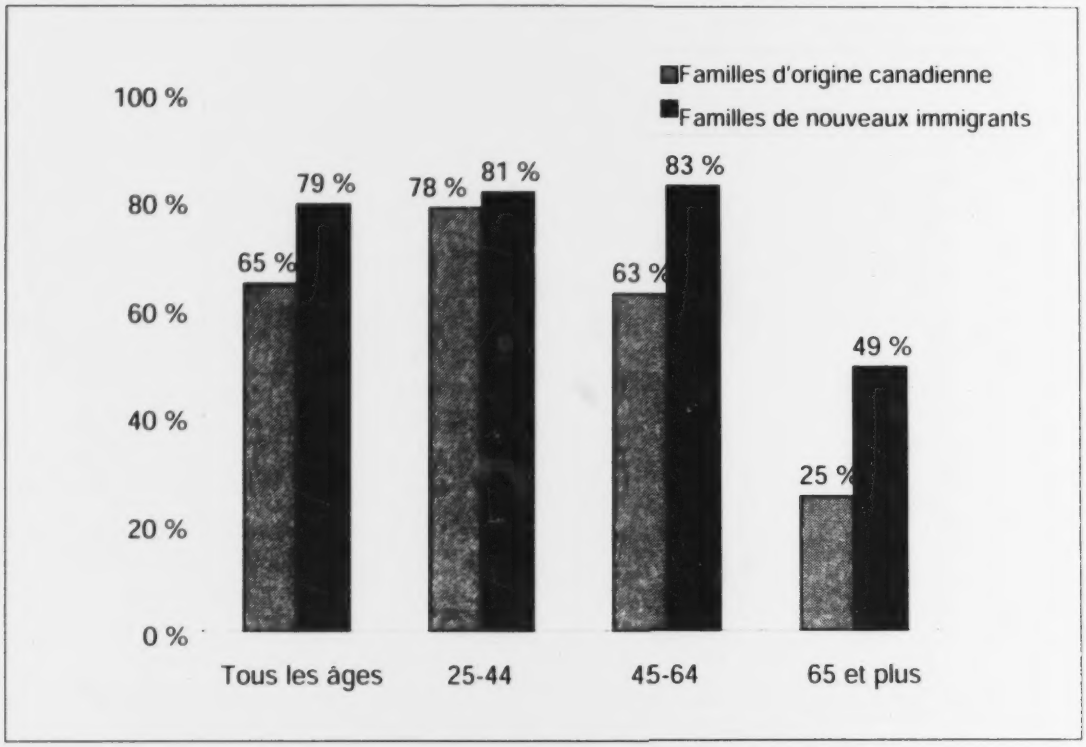

Les familles de nouveaux immigrants ont plus d'enfants à la maison

Le tableau C.3 et la figure C.2 concernent l'ensemble des familles; le tableau C.4 porte uniquement sur les familles avec enfants. La figure C.2 indique le nombre des familles ayant des enfants à la maison exprimé en pourcentage de toutes les familles. Dans le tableau C.4, les familles avec enfants sont réparties selon le nombre d'enfants. Par conséquent, les pourcentages indiqués dans le tableau C.4 totalisent 100, sauf dans quelques cas où l'arrondissement a causé des écarts mineurs.

Les familles de nouveaux immigrants avec enfants sont en proportion deux fois plus nombreuses à avoir au-delà de deux enfants à la maison que les familles d'origine canadienne avec enfants. Une famille sur quatre de nouveaux immigrants ayant des enfants a trois enfants ou plus (25 pour 100), contre une famille sur huit d'origine canadienne (12 pour 100).

Cette différence vaut pour tous les âges, mais elle est plus prononcée chez les groupes d'âge supérieurs. Trois familles sur dix de nouveaux immigrants dont le conjoint le plus âgé ou le parent seul a 45 à 64 ans comptent plus de deux enfants (31 pour 100), comparativement à seulement une famille sur dix d'origine canadienne (neuf pour cent). Chez les familles de nouveaux immigrants les plus âgées, 12 pour 100 comptent trois enfants ou plus à la maison, par rapport à seulement deux pour cent chez les familles d'origine canadienne.

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (15-24 compris)		
Un enfant	48 %	37 %
Deux enfants	39 %	37 %
Trois enfants ou plus	12 %	25 %
25-44 ans		
Un enfant	39 %	37 %
Deux enfants	45 %	38 %
Trois enfants ou plus	15 %	24 %
45-64 ans		
Un enfant	56 %	32 %
Deux enfants	35 %	37 %
Trois enfants ou plus	9 %	31 %
65 ans et plus		
Un enfant	87 %	60 %
Deux enfants	11 %	28 %
Trois enfants ou plus	2 %	12 %

La majorité des nouveaux immigrants ont épousé d'autres nouveaux immigrants

Plus de la moitié des 93 000 familles de nouveaux immigrants (56 pour 100) sont composées d'un conjoint récemment immigré marié ou vivant en union libre avec une conjointe ayant aussi récemment immigré, avec ou sans enfants. Une autre tranche de 12 pour 100 des familles comportent un conjoint ayant récemment immigré et un conjoint arrivé antérieurement, soit avant 1981. Dans un plus grand nombre de cas (15 pour 100), un nouvel immigrant s'est associé à une personne née au Canada.

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Montréal, 1996

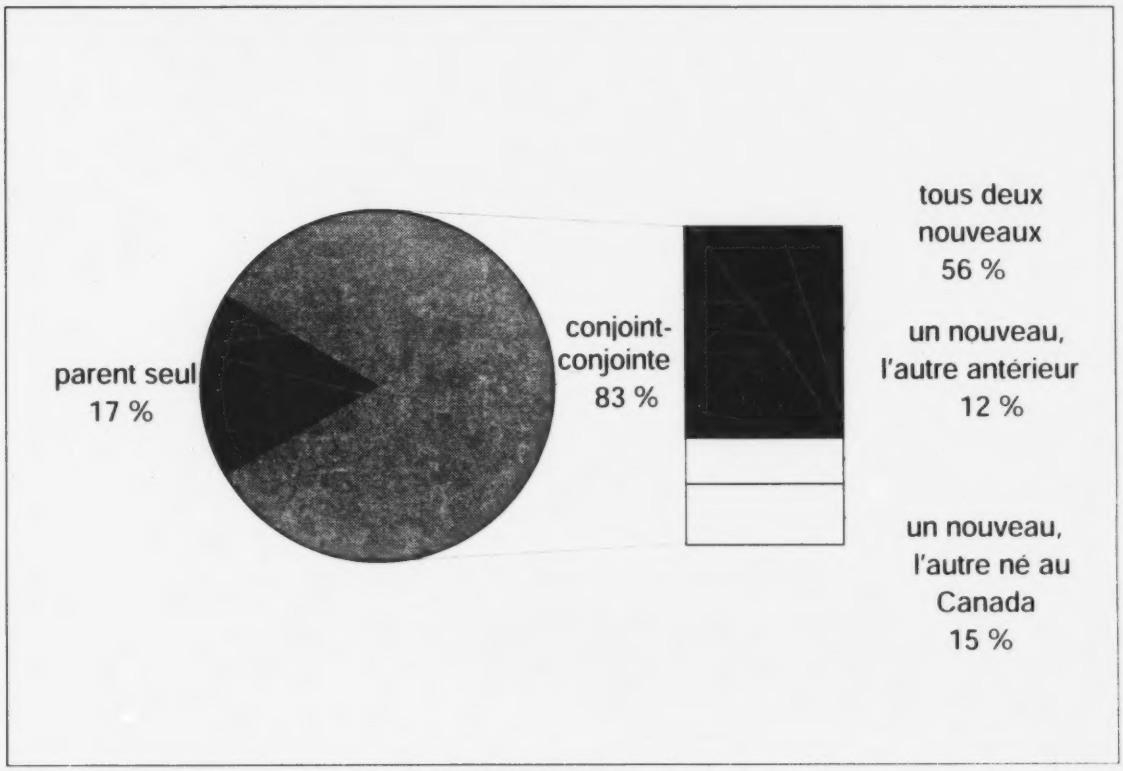

Parmi les familles d'immigrants admis avant 1981, trois sur dix sont composées d'un immigrant ayant pour conjoint une personne née au Canada (31 pour 100; données non illustrées). Cette proportion est le double de ce qu'elle est chez les nouveaux immigrants, signe d'intégration à la société canadienne.

Lorsque les nouveaux immigrants décident de vivre avec une autre personne, ils sont très nombreux à contracter un mariage. Seulement un couple de nouveaux immigrants sur dix vit en union libre

(neuf pour cent), comparativement à trois couples sur dix d'origine canadienne (29 pour 100). Même jeunes, les couples de nouveaux immigrants ont moins tendance à vivre en union libre : moins de la moitié d'entre eux ont retenu cette option, alors qu'elle l'emporte nettement chez les Canadiens d'origine.

La faible fréquence des unions de fait s'explique en partie par la législation de l'immigration, qui ne reconnaît pas ce type d'unions. C'est ainsi que les conjoints de fait doivent être admis séparément alors que les couples mariés peuvent l'être ensemble. Les différences d'attitude à l'égard des unions libres peuvent également jouer un rôle.

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Montréal, 1996

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges	29 %	9 %
15-24	87 %	42 %
25-44	42 %	11 %
45-64	18 %	6 %
65 et plus	6 %	2 %

Ménages

125 000 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Montréal

« Ménage de nouveaux immigrants »

Un ménage est un groupe de personnes occupant un même logement. Dans un ménage de nouveaux immigrants, on compte une ou plusieurs personnes âgées de 15 ans ou plus ayant récemment immigré au Canada, soit entre 1981 et 1996. Tous les nouveaux immigrants de 15 ans ou plus font partie de ménages de nouveaux immigrants.

On subdivise les ménages de nouveaux immigrants selon la période où ils ont été admis, de la même façon que les individus. Un ménage comptant une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus ayant immigré entre 1991 et 1996 est un ménage des années 1990. Si tous les membres du ménage ayant 15 ans ou plus ont immigré entre 1991 et 1996, on dit de ce ménage qu'il est composé d'« immigrants des années 1990 uniquement ». S'il compte des personnes de 15 ans ou plus qui appartiennent à d'autres groupes, on dit qu'il réunit des « immigrants des années 1990 et d'autres personnes ». Par « autres personnes », on entend les immigrants arrivés avant 1991, les natifs du Canada, ou les deux. Un ménage d'immigrants des années 1980 comprend au moins une personne ayant immigré pendant les années 1980, mais aucune ayant été admise entre 1991 et 1996.

« Ménage d'origine canadienne »

Un ménage d'origine canadienne est un ménage dont tous les membres de 15 ans ou plus sont nés au Canada.

« Ménage d'immigrants antérieurs »

Un ménage formé d'immigrants antérieurs comprend une ou plusieurs personnes ayant immigré en 1980 ou avant, mais aucune personne admise après 1980.

Ensemble, ces trois groupes forment la totalité des ménages, puisqu'on ne tient pas compte ici des ménages constitués exclusivement de résidents non permanents. La notion de ménages de nouveaux immigrants est la plus englobante des trois tandis que celle de ménages d'origine canadienne est la plus restrictive. Un bon nombre de ménages formés d'immigrants antérieurs (plus de la moitié d'entre eux à Montréal) comprennent des natifs du Canada, notamment des enfants nés au Canada de plus de 14 ans.

À Montréal, lors du recensement de 1996, on comptait 125 000 ménages de nouveaux immigrants (c'est-à-dire dont au moins un membre de 15 ans ou plus était un nouvel immigrant). Ces ménages représentaient le onzième (neuf pour cent) de l'ensemble des ménages de Montréal.

La moitié des ménages de nouveaux immigrants (62 000) comptent au moins une personne arrivée durant les années 1990. La totalité des membres de la plupart de ces ménages (39 000) sont des immigrants arrivés tout récemment. Mais il est assez fréquent que des immigrants très récents vivent avec des immigrants ayant été admis avant 1991, avec des personnes nées au Canada, ou avec les deux (23 000 ménages).

Les trois quarts des ménages de Montréal (76 pour 100) comptent seulement des personnes nées au Canada. La proportion de 14 pour 100 des ménages qui restent compte un ou plusieurs immigrants arrivés pendant les périodes antérieures, mais aucun nouvel immigrant. Plus de la moitié de ces

ménages d'immigrants antérieurs comprennent également des natifs du Canada, souvent des enfants nés après l'arrivée des parents.

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des personnes de 15 ans et plus – région métropolitaine de Montréal, 1996

	Nombre de ménages	Proportion de tous les ménages
Ménages d'origine canadienne	1 014 000	76 %
Ménages d'immigrants antérieurs	190 000	14 %
Ménages de nouveaux immigrants	125 000	9 %
Immigrants des années 1980	63 000	4,8 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	23 000	1,7 %
Avec natifs du Canada	*6 400*	*0,5 %*
Avec autres immigrants	*15 200*	*1,1 %*
Avec natifs du Canada et autres immigrants	*1 400*	*0,1 %*
Immigrants des années 1990 uniquement	39 000	2,9 %
Total	1 329 000	100 %

Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire

La majorité des ménages sont constitués de familles. Les familles peuvent vivre seules (les ménages forment alors des familles nucléaires), avec d'autres familles (ménages multifamiliaux), ou avec des personnes hors famille pouvant être apparentées ou non (ménages à famille élargie). Tous les autres ménages sont des ménages non familiaux composés d'une ou de plusieurs personnes pouvant être apparentées par le sang ou non.

Un ménage formé de nouveaux immigrants est plus susceptible qu'un ménage d'origine canadienne d'être constitué d'une famille ou plus. Trois ménages sur quatre composés de nouveaux immigrants (77 pour 100) sont des ménages familiaux, par rapport à 63 pour 100 des ménages d'origine canadienne.

Plus du tiers des ménages d'origine canadienne sont des ménages non familiaux, et la plupart d'entre eux sont constitués d'une personne seule (32 pour 100). Les personnes seules représentent seulement la moitié de cette proportion (17 pour 100) chez les ménages de nouveaux immigrants.

La plupart des ménages constituent une famille nucléaire, c.-à-d. un couple avec ou sans enfants, ou une famille monoparentale comportant un ou plusieurs enfants vivant ensemble. Par rapport aux ménages d'origine canadienne, les ménages composés d'immigrants admis dans les années 1980 sont plus nombreux à former uniquement une famille nucléaire. Par contre, les immigrants très récents sont tout aussi nombreux que les Canadiens d'origine à former des ménages se limitant à la famille nucléaire.

Une proportion appréciable des ménages de nouveaux immigrants regroupent une famille nucléaire entourée d'autres personnes (12 pour 100). Dans la plupart de ces ménages à famille élargie, la ou les personnes ne faisant pas partie de la famille nucléaire y sont apparentées. Les personnes nées au Canada forment elles aussi des ménages à famille élargie, mais beaucoup plus rarement.

De même, les nouveaux immigrants forment beaucoup plus souvent que les natifs du Canada des ménages regroupant deux familles ou plus. Ces familles peuvent être apparentées, par exemple lorsqu'un couple marié vit avec la famille d'un de ses enfants. Les ménages multifamiliaux sont le plus souvent composés de tout nouveaux immigrants vivant avec d'autres Canadiens. Par contre, les ménages réunissant des immigrants antérieurs et des personnes nées au Canada comptent rarement deux familles ou plus. De toute évidence, nombre de nouveaux immigrants vivent dans des ménages familiaux différents de la famille nucléaire traditionnelle.

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Ménages familiaux				Ménages non familiaux		Nombre de ménages
	Ménages familiaux total	Familles nucléaires	Familles élargies	Familles multiples	Personnes seules	Plusieurs personnes	
D'origine canadienne	63 %	59 %	3 %	0 %	32 %	5 %	1 014 000
Immigrants antérieurs	75 %	67 %	6 %	1 %	22 %	3 %	190 000
Nouveaux immigrants	77 %	62 %	12 %	4 %	17 %	7 %	125 000
Années 1980	*78 %*	*65 %*	*11 %*	*2 %*	*17 %*	*5 %*	*63 000*
Années 1990 avec d'autres	*90 %*	*59 %*	*21 %*	*9 %*	*0 %*	*10 %*	*23 000*
Années 1990 seulement	*67 %*	*59 %*	*7 %*	*2 %*	*26 %*	*7 %*	*39 000*
Tous les ménages	66 %	60 %	5 %	1 %	29 %	5 %	1 329 000

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

	Nombre de personnes dans le ménage			Taille estimative
Ménages	1 à 3	4 ou 5	6 ou plus	
D'origine canadienne	81 %	18 %	1 %	2,4
Immigrants antérieurs	71 %	26 %	3 %	2,8
Nouveaux immigrants	59 %	32 %	9 %	3,3
Années 1980	*57 %*	*35 %*	*8 %*	*3,3*
Années 1990 avec d'autres	*55 %*	*32 %*	*14 %*	*3,7*
Années 1990 uniquement	*66 %*	*28 %*	*7 %*	*3,0*
Total des ménages	77 %	21%	2 %	2,5

Pour estimer la taille des ménages, on a considéré que les ménages comprenant quatre ou cinq individus comptent en moyenne 4,5 personnes, et que les ménages composés de six individus ou davantage comptent en moyenne sept personnes. En ce qui concerne les effectifs de une à trois personnes, on a tenu compte dans le calcul du nombre réel de ménages présentant chacun de ces effectifs.

Les ménages de nouveaux immigrants comptent en général un plus grand nombre de personnes que les ménages d'origine canadienne et que les ménages formés d'immigrants arrivés antérieurement. Six ménages sur dix de nouveaux immigrants (59 pour 100) comptent une à trois personnes contre huit sur dix d'origine canadienne (81 pour 100). Ainsi, la proportion des ménages comprenant quatre membres ou plus est deux fois plus importante (41 pour 100) chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada (19 pour 100).

La plupart des ménages de nouveaux immigrants dont la taille est importante comptent quatre ou cinq membres. Les ménages regroupant de tout nouveaux immigrants et d'autres Canadiens sont plus nombreux que les autres à compter un très grand nombre de personnes : 14 pour 100 de ces ménages comptent six personnes ou plus. La proportion des ménages de très grande taille chez les natifs du Canada n'est que de un pour cent.

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Montréal, 1996

	Soins consacrés aux enfants	Soins consacrés aux personnes agées
Femmes		
Nées au Canada	40 %	18 %
Admises avant 1981	37 %	18 %
Admises entre 1981 et 1990	52 %	14 %
Admises entre 1991 et 1996	51 %	11 %
Hommes		
Nés au Canada	33 %	13 %
Admis avant 1981	32 %	14 %
Admis entre 1981 et 1990	40 %	11 %
Admis entre 1991 et 1996	38 %	9 %

La part des 15 ans et plus qui déclarent consacrer sans rémunération du temps aux soins des enfants est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada. Par contre, le pourcentage des nouveaux immigrants qui s'occupent régulièrement de personnes âgées est plus faible que chez les natifs du Canada.

Ces chiffres traduisent les différences que présentent la structure familiale et celle des ménages. Les nouveaux immigrants comptent en effet davantage de familles avec des enfants. On constate par ailleurs que des soins sont moins fréquemment dispensés aux personnes âgées parmi les nouveaux immigrants, même si la famille élargie est plus répandue chez ces derniers. Il semble donc que ce ne soit pas uniquement pour s'occuper des personnes âgées que les nouveaux immigrants forment des ménages dépassant le cadre de la famille nucléaire.

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE

Vie active

Taux d'activité plus faible, mais augmentant avec la durée du séjour

Une personne fait partie de la population active si elle a un emploi ou si elle cherche activement du travail. Les non-actifs peuvent fréquenter un établissement scolaire, élever des enfants ou être à la retraite; il arrive aussi qu'ils ne souhaitent pas ou ne peuvent pas chercher du travail, pour d'autres raisons.

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe. Aussi, les écarts observés relativement au taux d'activité entre les immigrants et les natifs du Canada peuvent tenir au fait qu'ils se répartissent différemment selon l'âge et le sexe. De même, les immigrants et les personnes nées au Canada peuvent avoir un comportement similaire si on les répartit en fonction de l'âge et du sexe selon des groupes particuliers, et des comportements différents lorsqu'on les subdivise en d'autres groupes. C'est pourquoi il est intéressant de considérer le taux d'activité sous l'angle de l'âge et du sexe.

Tableau D.1 : Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Population active
Femmes					
Nées au Canada	58 %	79 %	58 %	68 %	632 500
Admises avant 1981	67 %	75 %	57 %	64 %	72 900
Admises entre 1981 et 1990	39 %	64 %	55 %	57 %	33 500
Admises entre 1991 et 1996	35 %	57 %	44 %	50 %	26 200
Hommes					
Nés au Canada	60 %	92 %	77 %	81 %	711 400
Admis avant 1981	66 %	90 %	80 %	83 %	96 700
Admis entre 1981 et 1990	44 %	87 %	79 %	76 %	45 100
Admis entre 1991 et 1996	40 %	80 %	66 %	69 %	35 800

Pendant les premières années suivant leur admission, les immigrants accusent un taux d'activité inférieur à celui des personnes nées au Canada, mais s'en avoisinant avec le temps. On décèle cette tendance dans les trois groupes d'âge, tant chez les hommes que chez les femmes.

Les écarts observés entre le taux d'activité des trois groupes d'immigrants et celui des personnes nées au Canada sont plus faibles chez les hommes que chez les femmes. Les hommes de 45 à 64 ans qui, en 1996, se trouvaient au Canada depuis cinq à 15 ans, affichaient un taux d'activité légèrement plus élevé (79 pour 100) que ceux nés au Canada (77 pour 100), ce qui montre qu'ils se sont adaptés rapidement. On note par ailleurs que les hommes de 25 à 44 ans entrent en grand nombre sur le marché du travail même dans les premières années suivant leur arrivée au Canada.

Bien que le taux d'activité des immigrants se rapproche avec le temps de celui des personnes nées au Canada, il ne le rejoint pas tout à fait, sauf dans le cas des hommes plus âgés et des jeunes ayant immigré avant 1981, qui affichent des taux d'activité supérieurs à ceux des personnes nées au Canada. Les jeunes arrivés pendant ces périodes sont plus actifs sur le marché du travail que les natifs du Canada du même âge, mais ils constituent un très petit groupe ne représentant qu'un très faible pourcentage des immigrants arrivés antérieurement.

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1996

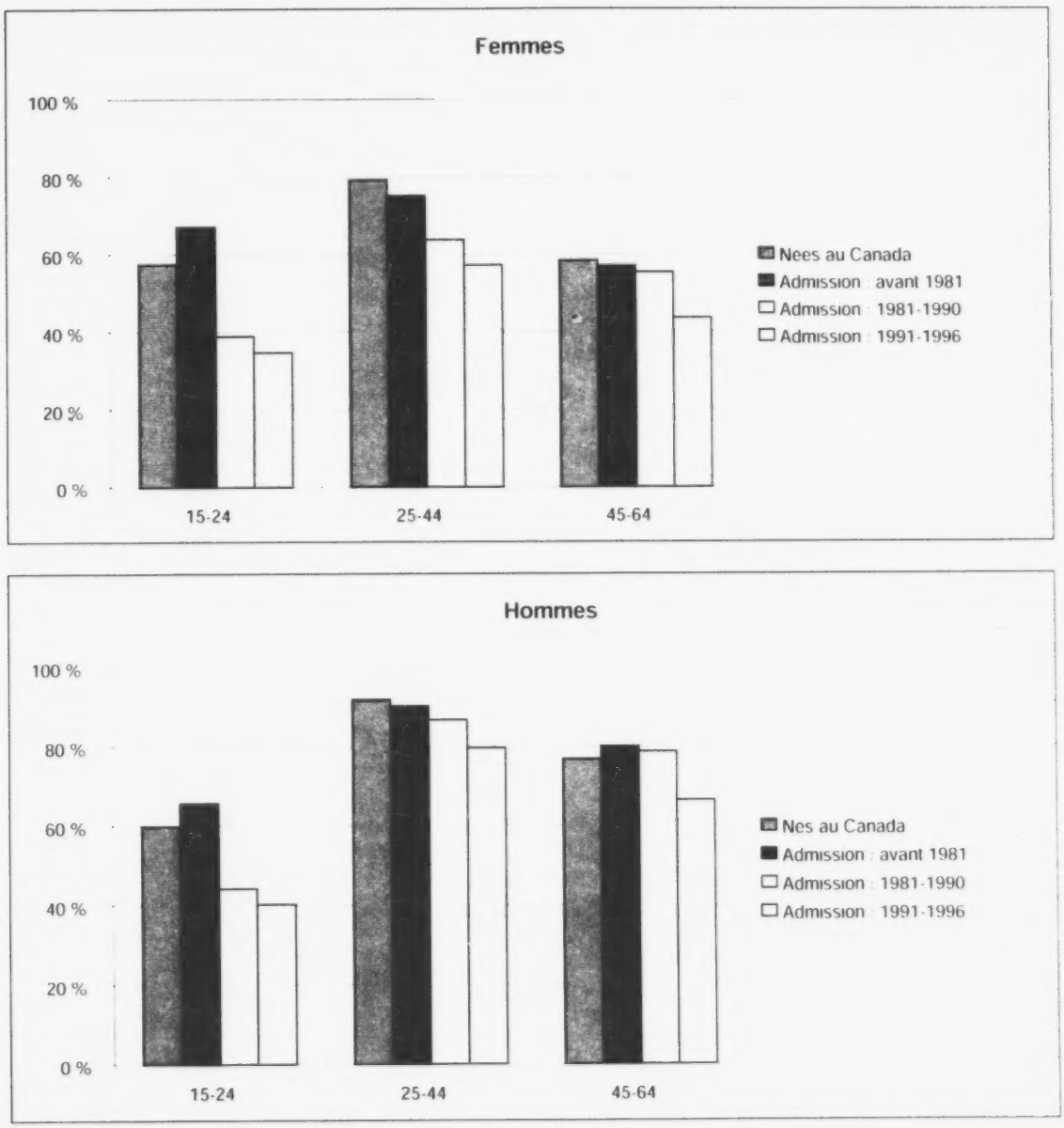

Processus d'adaptation analogue pour la plupart des niveaux de scolarité

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe, mais aussi en fonction du niveau de scolarité. Pour aider à mieux comprendre le pourquoi des écarts existant entre les immigrants et les personnes nées au Canada, on indique ci-après les taux d'activité correspondant aux différents niveaux d'instruction. Le niveau de scolarité est celui que les répondants ont déclaré posséder lors du recensement.

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1996

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Diplôme universitaire	Total
Femmes						
Nées au Canada	34 %	46 %	69 %	81 %	89 %	68 %
Admises avant 1981	42 %	56 %	64 %	75 %	84 %	64 %
Admises entre 1981 et 1990	45 %	40 %	55 %	66 %	74 %	57 %
Admises entre 1991 et 1996	36 %	37 %	48 %	59 %	65 %	50 %
Hommes						
Nés au Canada	59 %	66 %	82 %	89 %	93 %	81 %
Admis avant 1981	70 %	78 %	83 %	87 %	92 %	83 %
Admis entre 1981 et 1990	68 %	60 %	72 %	84 %	87 %	76 %
Admis entre 1991 et 1996	60 %	54 %	66 %	76 %	80 %	69 %

En règle générale, lorsque l'on répartit les personnes selon leur niveau de scolarité, la proportion des actifs croît à raison du niveau d'instruction. Cette observation s'applique aux natifs du Canada ainsi qu'aux trois groupes d'immigrants, à une exception près. Les hommes arrivés récemment et les femmes admises durant les années 1980 qui, lors du recensement de 1996, n'avaient pas poursuivi leurs études au-delà du primaire affichaient un taux d'activité plus élevé que ceux qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

Chez les personnes possédant un diplôme d'études secondaires ou bien un diplôme ou un grade sanctionnant des études postsecondaires, le taux d'activité des nouveaux immigrants est inférieur à celui des natifs du Canada. Par exemple, les femmes qui ont immigré pendant les années 1980 et qui sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires ont un taux d'activité de 55 pour 100 alors que les Canadiennes d'origine ont un taux de 69 pour 100. Cette différence, de 14 points, est plus marquée que chez les hommes ayant la même scolarité. On constate également des écarts analogues entre les sexes pour les autres niveaux de scolarité.

Au fil des ans, le comportement des immigrants se rapproche de celui des personnes nées au Canada. Les immigrants qui se trouvent au pays depuis plus de cinq ans sont en effet proportionnellement plus nombreux sur le marché du travail que ceux qui sont arrivés depuis moins de temps.

Les immigrants ayant fait uniquement des études primaires présentent une tendance différente : tous les groupes, qu'ils aient immigré dans les années 1990 ou avant, affichent un taux d'activité supérieur à celui des natifs du Canada ayant la même scolarité.

Figure D.2 : Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1996

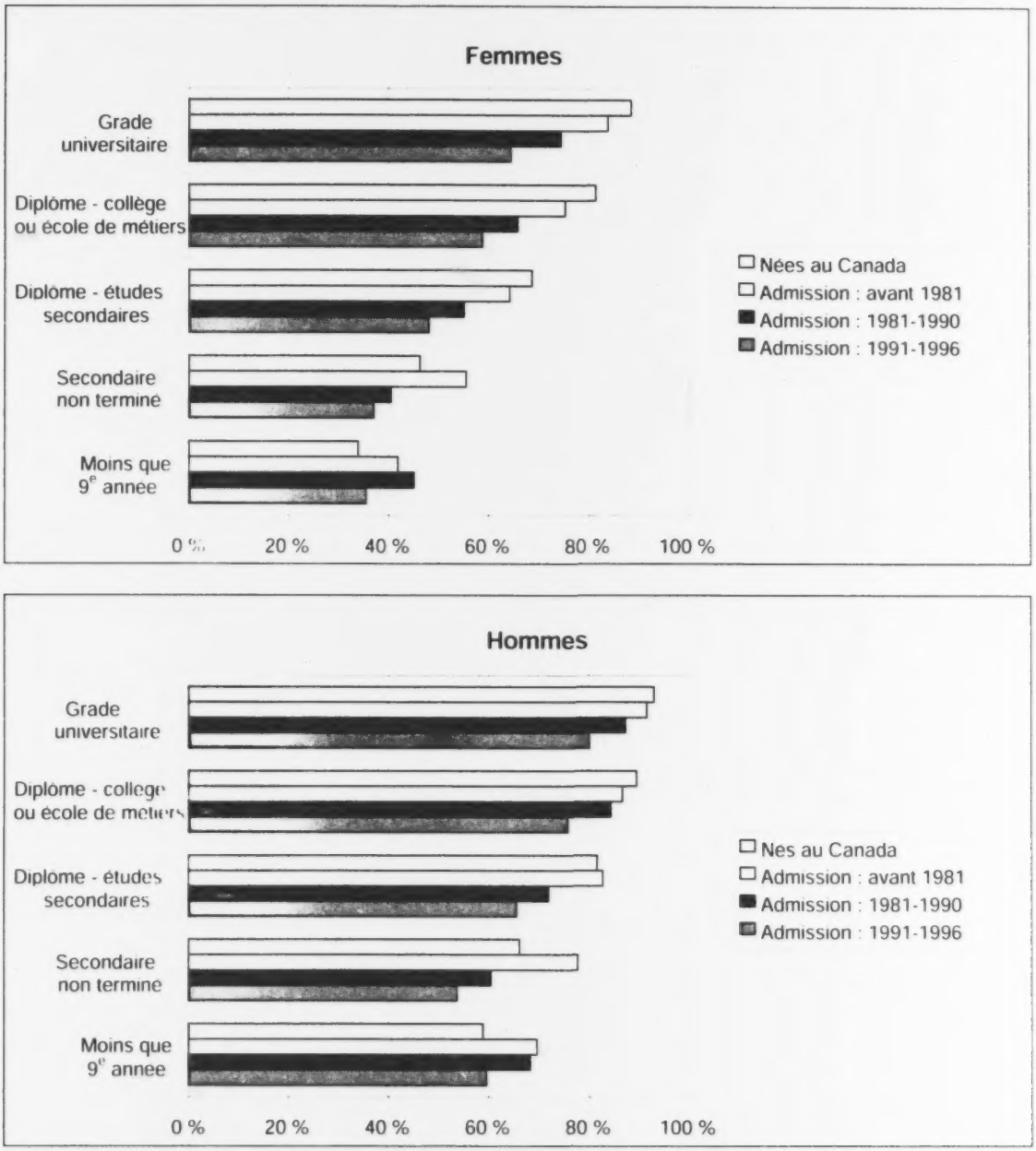

Tableau D.3 : Taux d'activité et connaissance du français ou de l'anglais des 15 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996

	Proportion de la population ne connaissant ni le français ni l'anglais	Taux d'activité		
		Aucune connaissance du français ni de l'anglais	Connaissance du français, de l'anglais ou des deux	Total 15-64 ans
Femmes				
Nées au Canada	S. O.	S. O.	68 %	68 %
Admises avant 1981	4 %	33 %	65 %	64 %
Admises entre 1981 et 1990	6 %	41 %	58 %	57 %
Admises entre 1991 et 1996	10 %	31 %	52 %	50 %
Hommes				
Nés au Canada	S. O.	S. O.	81 %	81 %
Admis avant 1981	2 %	50 %	83 %	83 %
Admis entre 1981 et 1990	3 %	64 %	76 %	76 %
Admis entre 1991 et 1996	5 %	54 %	70 %	69 %

La plupart des immigrants peuvent soutenir une conversation en français, en anglais ou dans les deux langues lorsqu'ils immigrent au Canada. D'après le recensement de 1996, la grande majorité des hommes et des femmes qui sont arrivés dans les années 1990 et qui se sont établis à Montréal parlent le français, l'anglais ou les deux. Ceux qui ne parlent aucune des langues officielles n'ont pas été aussi actifs, tant s'en faut, que ceux qui connaissent l'une ou l'autre des deux langues ou les deux. L'étroite corrélation existant entre la connaissance des langues officielles et le comportement sur le marché du travail n'est guère étonnante. L'incidence de ce facteur – que permet de mesurer l'écart entre la deuxième et la troisième colonne dans le tableau ci-dessus – est même plus importante pour les immigrants antérieurs que pour les nouveaux immigrants, et elle est plus marquée pour les femmes que pour les hommes.

Les immigrants présenteraient un taux d'activité légèrement supérieur s'ils maîtrisaient tous l'une ou l'autre des deux langues officielles, ou les deux – comme le montre l'écart entre la troisième et la quatrième colonne dans le tableau ci-dessus. L'ignorance des langues officielles réduit le taux d'activité des immigrants les plus récents de deux pour cent chez les femmes (50 pour 100 comparativement à 52 pour 100) et de un pour cent chez les hommes (69 pour 100 par rapport à 70 pour 100). C'est donc dire que l'ignorance des langues officielles explique une part, certes minime mais bien déterminée, de l'écart observé entre les immigrants les plus récents et les personnes nées au Canada.

La plupart des immigrants qui ne parlaient aucune des deux langues officielles lors de leur arrivée ont appris l'anglais ou le français par la suite. Aussi, l'ignorance des langues officielles entrave-t-elle d'autant moins l'entrée sur le marché du travail que se prolonge la durée du séjour au Canada. Il s'agit donc toujours d'un obstacle très important, mais qu'ont à surmonter un nombre décroissant de personnes.

Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années

Comme le taux d'activité, le taux de chômage varie selon l'âge et le sexe ainsi que le niveau de scolarité; la connaissance du français ou de l'anglais a également une incidence. On compare ci-après le phénomène du chômage chez les immigrants et les personnes nées au Canada en étudiant chacun de ces facteurs. Rappelons que les écarts observés entre les groupes sur le chapitre du chômage peuvent être liés à plusieurs facteurs, pas seulement à celui traité dans un tableau donné.

Tableau D.4 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Chômeurs
Femmes					
Nées au Canada	15 %	8 %	7 %	9 %	57 200
Admises avant 1981	17 %	13 %	12 %	13 %	9 200
Admises entre 1981 et 1990	28 %	21 %	21 %	22 %	7 300
Admises entre 1991 et 1996	33 %	28 %	29 %	29 %	7 500
Hommes					
Nés au Canada	18 %	9 %	8 %	10 %	73 600
Admis avant 1981	23 %	11 %	10 %	11 %	10 500
Admis entre 1981 et 1990	27 %	18 %	17 %	19 %	8 600
Admis entre 1991 et 1996	29 %	26 %	26 %	26 %	9 500

Les immigrants qui se trouvent au pays depuis peu d'années sont plus nombreux à connaître le chômage que ceux qui s'y trouvent depuis plus longtemps. À Montréal, par exemple, les hommes admis dans les années 1990 ont enregistré des taux de chômage variant de 26 à 29 pour 100, selon le groupe d'âge, alors que les femmes ont connu des taux oscillant entre 28 et 33 pour 100. Le chômage est beaucoup plus faible chez les personnes admises pendant les années 1980, mais néanmoins nettement supérieur à celui des personnes nées au Canada.

Il semble donc assez fréquent pour les immigrants de vivre une ou plusieurs périodes de chômage pendant leurs premières années au Canada, surtout les cinq premières, où ils peuvent ne pas encore avoir trouvé un emploi stable.

Note concernant le tableau D.3 de la page précédente :

De nombreux facteurs peuvent expliquer les écarts présentés par le taux d'activité. Il faut donc se garder d'attribuer ces écarts au seul facteur traité dans l'un ou l'autre des tableaux ou des graphiques. Par exemple, si de nombreux immigrants ne parlant pas le français ni l'anglais ont aussi un niveau de scolarité inférieur à la moyenne, leur faible taux d'activité peut être attribuable à un niveau d'instruction peu élevé plutôt qu'à l'ignorance des langues officielles. Autre exemple, si l'ignorance des langues officielles est en étroite corrélation avec un âge relativement avancé (comme ce peut être le cas des personnes ayant immigré après 50 ans et venant de pays où l'on ne parle ni le français ni l'anglais), ce facteur peut n'avoir qu'une faible incidence sur le taux d'activité, étant donné qu'un certain nombre d'entre elles n'entreraient pas sur le marché du travail même si elles connaissaient le français ou l'anglais. Cela dit, on n'en retire pas moins du tableau une impression que vient étayer une analyse plus approfondie. En effet, lorsque l'on examine conjointement le niveau de scolarité, l'âge et le sexe ainsi que la connaissance des langues officielles, on constate que l'ignorance des langues officielles a sur les taux d'activité une incidence évidente et bien définie, analogue à celle illustrée dans le tableau.

Tableau D.5 : Taux de chômage, selon le niveau de scolarité des personnes de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996

	Moins que la 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	Grade universitaire	Total
Femmes						
Nées au Canada	16 %	16 %	10 %	8 %	4 %	9 %
Admises avant 1981	21 %	17 %	13 %	11 %	6 %	13 %
Admises entre 1981 et 1990	29 %	27 %	26 %	21 %	12 %	22 %
Admises entre 1991 et 1996	36 %	30 %	32 %	29 %	22 %	29 %
Hommes						
Nés au Canada	19 %	16 %	11 %	9 %	4 %	10 %
Admis avant 1981	13 %	15 %	13 %	11 %	6 %	11 %
Admis entre 1981 et 1990	24 %	25 %	22 %	18 %	12 %	19 %
Admis entre 1991 et 1996	30 %	30 %	27 %	27 %	23 %	26 %

Les tendances que l'on vient de présenter, quant à la façon dont les immigrants s'adaptent à la vie économique, valent pour tous les niveaux de scolarité. Par exemple, les hommes qui ont immigré pendant les années 1990 et qui sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires accusent un taux de chômage de 27 pour 100. Ce taux descend à 22 pour 100 chez les immigrants admis pendant les années 1980.

Le chômage touche légèrement plus les femmes que les hommes pendant leurs cinq premières années au Canada, et ce pour presque tous les niveaux de scolarité, ainsi que durant les dix années suivantes. L'écart entre les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada est également plus prononcé chez les femmes que chez les hommes, là encore quel que soit le niveau d'études.

Tableau D.6 : Chômage et connaissance du français ou de l'anglais, personnes de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996

	Proportion de la population ne connaissant ni le français ni l'anglais	Taux de chômage		
		Aucune connaissance du français ni de l'anglais	Connaissance du français, de l'anglais ou des deux	Total 15-64 ans
Femmes				
Nées au Canada	S. O.	S. O.	9 %	9 %
Admises avant 1981	4 %	22 %	12 %	13 %
Admises entre 1981 et 1990	6 %	30 %	21 %	22 %
Admises entre 1991 et 1996	10 %	36 %	28 %	29 %
Hommes				
Nés au Canada	S. O.	S. O.	10 %	10 %
Admis avant 1981	2 %	15 %	11 %	11 %
Admis entre 1981 et 1990	3 %	29 %	19 %	19 %
Admis entre 1991 et 1996	5 %	32 %	26 %	26 %

Les nouveaux immigrants qui ne parlent ni le français ni l'anglais sont plus susceptibles de connaître le chômage que ceux qui connaissent l'une ou l'autre de ces deux langues. L'écart observé entre le taux de chômage des immigrants qui connaissent l'une ou l'autre langue et ceux qui les ignorent va de quatre à dix points, suivant le sexe et la période d'immigration. On constate cet écart chez les immigrants antérieurs aussi bien que chez les nouveaux. Cela dit, la connaissance des langues officielles n'entraîne pas des écarts importants sur le chapitre du chômage comparativement à ceux qui lui sont attribuables dans le domaine des taux d'activité (voir plus haut). La connaissance des langues officielles détermine beaucoup plus la décision de chercher un emploi que le risque de le perdre.

Comme la proportion des immigrants qui ne parlent aucune des langues officielles est faible et que leur taux de chômage n'est que légèrement supérieur, on ne peut considérer l'ignorance des langues officielles comme la principale cause du taux de chômage plus élevé des nouveaux immigrants.

La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour

Tableau D.7 : Rapport emploi-personne des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Personnes occupées
Femmes					
Nees au Canada	49 %	73 %	54 %	62 %	575 300
Admises avant 1981	56 %	65 %	50 %	56 %	63 700
Admises entre 1981 et 1990	28 %	50 %	44 %	45 %	26 200
Admises entre 1991 et 1996	23 %	41 %	31 %	36 %	18 700
Hommes					
Nés au Canada	49 %	83 %	71 %	72 %	637 800
Admis avant 1981	50 %	80 %	72 %	74 %	86 100
Admis entre 1981 et 1990	32 %	71 %	65 %	62 %	36 400
Admis entre 1991 et 1996	29 %	59 %	49 %	51 %	26 400

Un peu plus du tiers des femmes (36 pour 100) et la moitié des hommes (51 pour 100) d'âge actif ayant immigré entre 1991 et 1996 sont occupés. Chez les immigrants admis pendant les années 1980, les proportions sont de 45 pour 100 chez les femmes et de 62 pour 100 chez les hommes. Comme on l'a vu dans les pages précédentes, ces écarts tiennent essentiellement aux différences entre les taux d'activité.

Quant aux immigrants arrivés antérieurement, ils présentent un rapport emploi-personne plus élevé que les nouveaux immigrants, mais néanmoins inférieur à celui des personnes nées au Canada, sauf dans le cas des plus jeunes et des hommes de 45 à 64 ans. Les hommes rattrapent les natifs du Canada après 15 ans, mais pas les femmes. Cette particularité tient peut-être au fait que les immigrantes ont des préférences différentes, qu'elles mettent plus de temps à s'adapter, ou que leurs emplois sont moins sûrs que ceux des personnes nées au Canada, à un moment où les emplois ne sont pas légion.

Les immigrants de 25 à 64 ans dont l'arrivée est très récente travaillent plus souvent à temps partiel

Sont considérées comme ayant occupé un emploi à temps partiel les personnes ayant travaillé moins de 30 heures par semaine pendant la plupart des semaines où elles ont travaillé en 1995. Comme les données recueillies portent sur l'ensemble de l'année 1995, seules les personnes admises avant 1995 sont comptées parmi les immigrants les plus récents.

La proportion des personnes du groupe des 15 à 64 ans qui travaillent à temps partiel correspond à la moyenne des proportions calculées pour les trois groupes d'âge, pondérée par l'effectif relatif de chaque groupe d'âge. Comme les taux par âge varient beaucoup, les différences présentées par la structure par âge peuvent avoir une incidence considérable sur le taux global. Ainsi, la concentration, dans les groupes d'âge supérieur, des immigrants arrivés avant les années 1980 fait que l'on retrouve proportionnellement peu de travailleurs à temps partiel dans ce dernier groupe par rapport aux autres groupes. Lorsque l'on fait cette comparaison pour chaque groupe d'âge, il apparaît clairement que les immigrants arrivés antérieurement ne diffèrent pas beaucoup des autres groupes en ce qui concerne le taux d'emploi à temps partiel.

Tableau D.8 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1995

	15-24	25-44	45-64	15-64
Femmes				
Nées au Canada	59 %	21 %	25 %	29 %
Admises avant 1981	56 %	22 %	21 %	23 %
Admises entre 1981 et 1990	58 %	23 %	21 %	27 %
Admises entre 1991 et 1994	36 %	21 %	22 %	23 %
Hommes				
Nés au Canada	48 %	8 %	8 %	15 %
Admis avant 1981	44 %	9 %	8 %	9 %
Admis entre 1981 et 1990	47 %	11 %	9 %	16 %
Admis entre 1991 et 1994	40 %	13 %	14 %	16 %

La proportion des personnes occupées qui travaillent à temps partiel varie considérablement selon l'âge et le sexe. Environ quatre à six jeunes adultes occupés sur dix travaillent à temps partiel, cela surtout parce qu'un bon nombre d'entre eux fréquentent également un établissement scolaire. Par contre, environ 20 pour cent des femmes occupées de 25 à 64 ans et autour de 10 pour 100 des hommes occupés du même groupe d'âge travaillent à temps partiel.

Le travail à temps partiel est aussi répandu chez les immigrants admis dans les années 1980 que chez les natifs du Canada, mais un peu moins chez les immigrants antérieurs. Cependant, les hommes de 25 à 64 ans ayant immigré récemment ont plus tendance à travailler à temps partiel que

ceux qui se trouvent au pays depuis plus longtemps. Il semble donc que le travail à temps partiel serve à certains nouveaux immigrants de templin pour entrer sur le marché du travail.

Les jeunes immigrants nouvellement admis, soit ceux ayant entre 15 et 24 ans, affrontent une situation différente : ils travaillent moins souvent à temps partiel que les immigrants antérieurs et que les personnes nées au Canada du même sexe et du même groupe d'âge.

Beaucoup de nouveaux immigrants dans les ventes et services, et les industries de transformation

La Classification type des professions de 1991 répartit les professions entre six grands groupes :

1) Ventes et services	Ventes et services
2) Industries de transformation	Transformation, fabrication et services d'utilité publique
	Professions propres au secteur primaire
3) Administration	Affaires, finance et administration
4) Gestion et sciences sociales	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
	Arts, culture, sports et loisirs
	Gestion
5) Métiers, transport	Métiers, transport et machinerie
6) Santé, sciences	Santé
	Sciences naturelles et appliquées

On s'attarde ici sur les emplois qu'occupent les immigrants de 25 à 64 ans. On fait abstraction des jeunes, car nombre d'entre eux fréquentent toujours un établissement scolaire; ils ont donc tendance à occuper des emplois à court terme et à temps partiel, qui sont moins susceptibles de correspondre à des choix scolaires et professionnels que ceux des adultes plus âgés.

Tableau D.9 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

	Ventes et services	Industries de transformation	Administration	Gestion et sciences sociales	Métiers, transport	Santé, sciences	Total occupés
Femmes							
Nées au Canada	21 %	4 %	38 %	22 %	2 %	13 %	487 000
Admises avant 1981	22 %	16 %	26 %	20 %	2 %	14 %	61 100
Admises entre 1981 et 1990	26 %	23 %	19 %	16 %	3 %	14 %	23 000
Admises entre 1991 et 1996	30 %	25 %	16 %	15 %	2 %	10 %	16 100
Hommes							
Nés au Canada	19 %	9 %	14 %	24 %	22 %	13 %	547 100
Admis avant 1981	21 %	12 %	10 %	25 %	18 %	14 %	83 800
Admis entre 1981 et 1990	24 %	18 %	9 %	19 %	15 %	14 %	32 400
Admis entre 1991 et 1996	24 %	21 %	10 %	19 %	12 %	15 %	23 200

Les nouveaux immigrants occupés ont plus tendance que les personnes nées au Canada à travailler dans le domaine des ventes et services ainsi que dans les industries de transformation, surtout s'ils ont immigré dans les années 1990. La moitié des immigrants occupés qui sont au pays depuis cinq ans ou moins (55 pour 100 des femmes et 45 pour 100 des hommes) travaillent dans le domaine des ventes et services et des industries de transformation, comparativement au quart des personnes nées au Canada (25 pour 100 des femmes et 28 pour 100 des hommes).

Par contre, les nouveaux immigrants sont proportionnellement peu nombreux dans l'administration, la gestion et les sciences sociales, secteurs de prédilection des personnes nées au Canada. Les hommes dont l'arrivée est récente ont aussi moins tendance à travailler dans les secteurs des métiers et du transport. Les immigrants et natifs du Canada sont plus ou moins également représentés dans les sciences et la santé.

Ces tendances sont probablement attribuables à de nombreux facteurs, dont le mode de sélection des immigrants, leur niveau de scolarité et leur domaine d'études. Cela dit, le choix professionnel des immigrants est aussi déterminé par leur adaptation à la vie économique ainsi que par les obstacles qu'ils ont à surmonter pour exercer les divers métiers et professions. Il est probable en effet que les nouveaux immigrants soient nombreux à trouver plus facile d'obtenir un emploi dans les ventes et services et les industries de transformation que dans les autres secteurs.

Figure D.3 : Professions des femmes et des hommes occupés âgés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

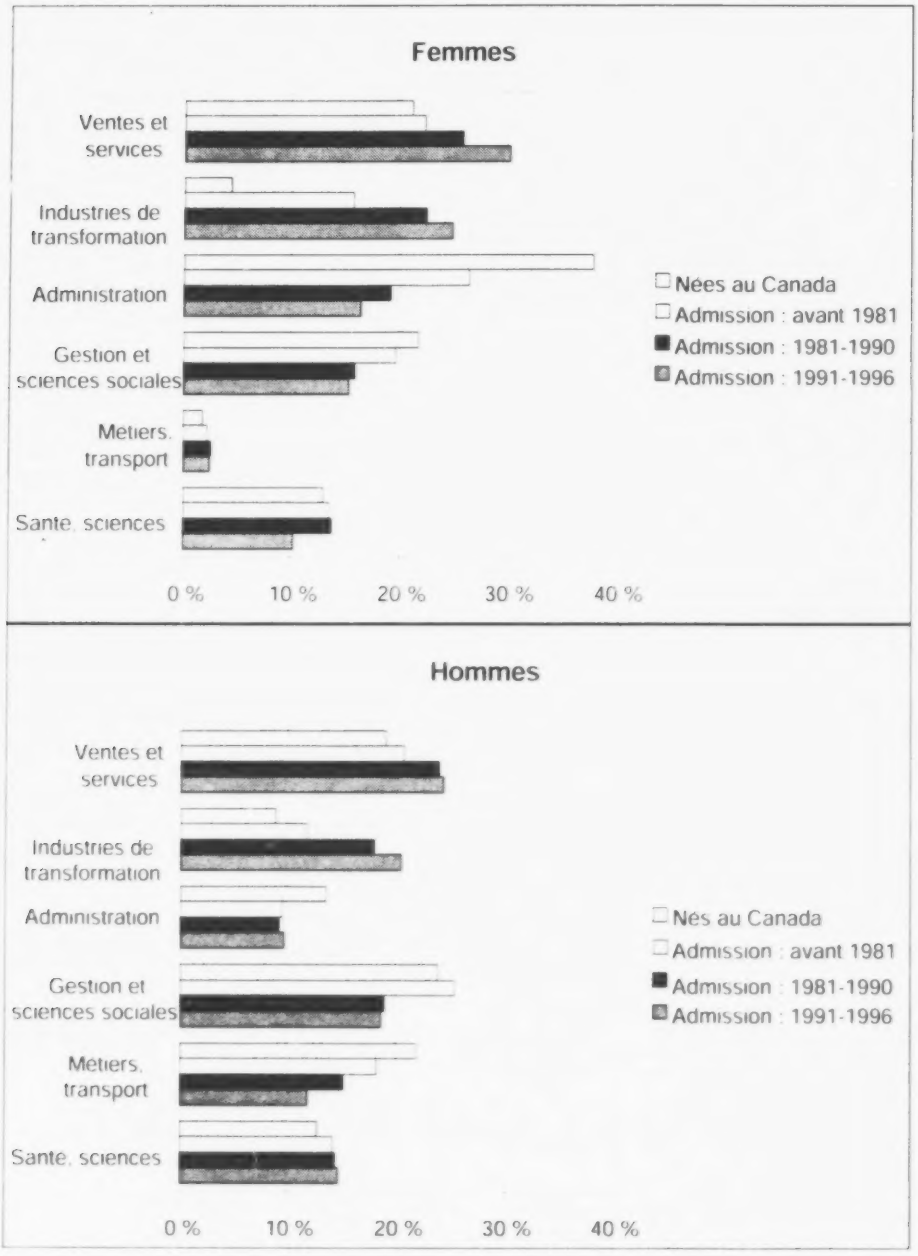

De nombreux nouveaux immigrants travaillent dans le secteur manufacturier et l'accueil

La Classification type des industries de 1980 répartit les industries entre six grands groupes :

Secteur manufacturier	Industries de première transformation et secteur manufacturier
Construction et transport	Construction, transport et entreposage, et communications
Commerce	Commerce de gros et de détail
Services aux entreprises	Intermédiaires financiers et des assurances, services immobiliers et agences d'assurances, et services aux entreprises
Secteur public	Services gouvernementaux, enseignement et services de soins de santé
Accueil et autres services	Hébergement, restauration, et autres services

Dans la grande région de Montréal, une forte proportion de nouveaux immigrants de 25 à 64 ans occupés travaillent dans le secteur manufacturier ainsi que dans l'accueil et les autres services. Par contre, ils sont proportionnellement moins nombreux à occuper un emploi dans le secteur public, la construction et le transport que les personnes nées au Canada. La répartition, selon l'industrie, des emplois occupés par les immigrants antérieurs se rapproche de ce qu'elle est chez les personnes nées au Canada.

Tableau D.10 : Emploi selon l'industrie, personnes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

	Secteur manufacturier	Construction et transport	Commerce	Services aux entreprises	Secteur public	Accueil et autres services
Femmes						
Nées au Canada	11 %	8 %	15 %	18 %	35 %	13 %
Admises avant 1981	23 %	4 %	14 %	13 %	32 %	14 %
Admises entre 1981 et 1990	28 %	3 %	16 %	11 %	24 %	18 %
Admises entre 1991 et 1996	31 %	2 %	14 %	11 %	19 %	23 %
Hommes						
Nés au Canada	21 %	20 %	18 %	14 %	17 %	9 %
Admis avant 1981	27 %	14 %	17 %	12 %	15 %	14 %
Admis entre 1981 et 1990	32 %	9 %	20 %	12 %	9 %	18 %
Admis entre 1991 et 1996	34 %	7 %	20 %	13 %	9 %	17 %

Les jeunes nés au Canada vivant dans la région de Montréal – qui, à l'instar des nouveaux immigrants, sont de nouveaux venus sur le marché du travail – se retrouvent en plus grand nombre dans le commerce, l'accueil et les autres services que les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans. Entre le quart et le tiers des natifs du Canada de 15 à 24 ans travaillent dans chacun de ces deux secteurs (données non illustrées). En revanche, le secteur manufacturier, en particulier, ainsi que celui des services aux entreprises (dans le cas des hommes) et le secteur public (chez les femmes) emploient une proportion plus forte de nouveaux immigrants que de jeunes d'origine canadienne. Par conséquent, en ce qui concerne la répartition des emplois selon l'industrie, les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans occupent une position intermédiaire entre les natifs du Canada du même groupe d'âge et les natifs du Canada plus jeunes.

Figure D.4 : Emploi selon l'industrie, personnes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

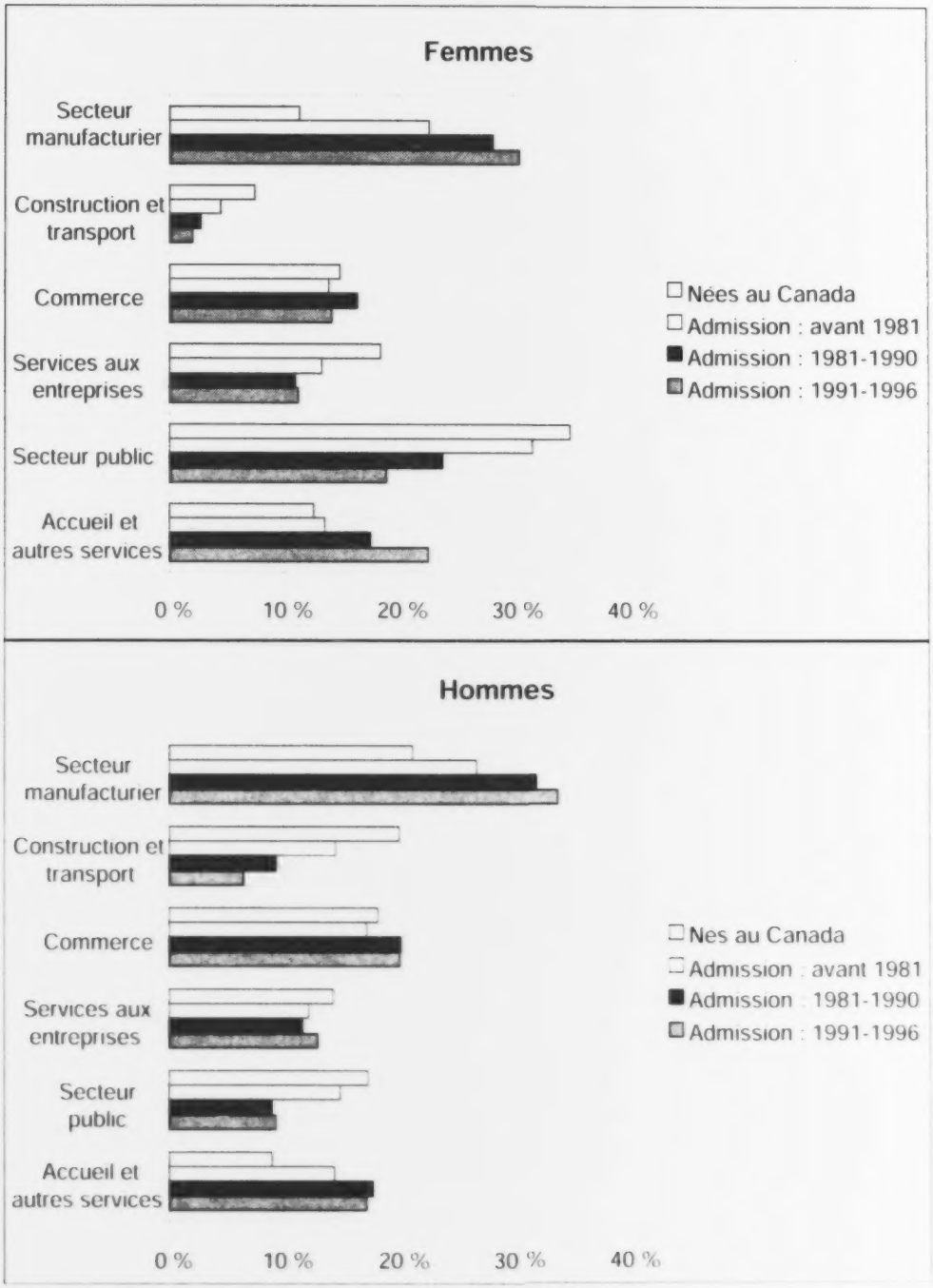

Les nouveaux immigrants occupent des emplois moins exigeants sur le plan professionnel

Dans les tableaux et graphiques présentés dans cette section et la suivante, les emplois occupés par les nouveaux immigrants sont répartis entre quatre niveaux de compétence, le niveau 4 étant le plus élevé et le niveau 1 le plus faible :

Niveau 1 : Brève expérience de travail; aucun niveau de scolarité exigé.
Niveau 2 : Études secondaires en plus d'une formation professionnelle particulière.
Niveau 3 : Formation collégiale ou formation d'apprenti.
Niveau 4 : Études universitaires.

Tableau D.11 : Emploi selon le niveau de compétence, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	7 %	37 %	27 %	29 %
Admises avant 1981	10 %	40 %	22 %	28 %
Admises entre 1981 et 1990	15 %	42 %	20 %	23 %
Admises entre 1991 et 1996	19 %	44 %	17 %	20 %
Hommes				
Nés au Canada	9 %	29 %	31 %	31 %
Admis avant 1981	9 %	25 %	31 %	35 %
Admis entre 1981 et 1990	14 %	30 %	28 %	29 %
Admis entre 1991 et 1996	16 %	31 %	24 %	29 %

Les emplois des nouveaux immigrants exigent un niveau de compétence plus faible que ceux des personnes nées au Canada. Chez les femmes d'origine canadienne, trois emplois sur dix nécessitent le niveau de compétence le plus élevé, à savoir des études universitaires (29 pour 100). Chez les immigrants arrivés après 1990, seulement deux emplois sur dix occupés par des femmes exigent des études universitaires (20 pour 100). En ce qui concerne les hommes, la proportion des emplois exigeant ce niveau de compétence est presque identique chez les personnes nées au Canada et les immigrants dont l'arrivée est la plus récente (31 pour 100 et 29 pour 100, respectivement).

Cependant, les emplois occupés par les immigrants antérieurs, hommes et femmes, exigent un niveau de compétence analogue à celui des emplois occupés par les natifs du Canada, bien qu'un peu moins élevé chez les femmes. Comme bien d'autres aspects de l'emploi et de l'activité sur le marché du travail, cet état de choses semble montrer que la situation des immigrants se rapproche de celle des personnes nées au Canada à mesure que se prolonge leur séjour au pays.

Figure D.5 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

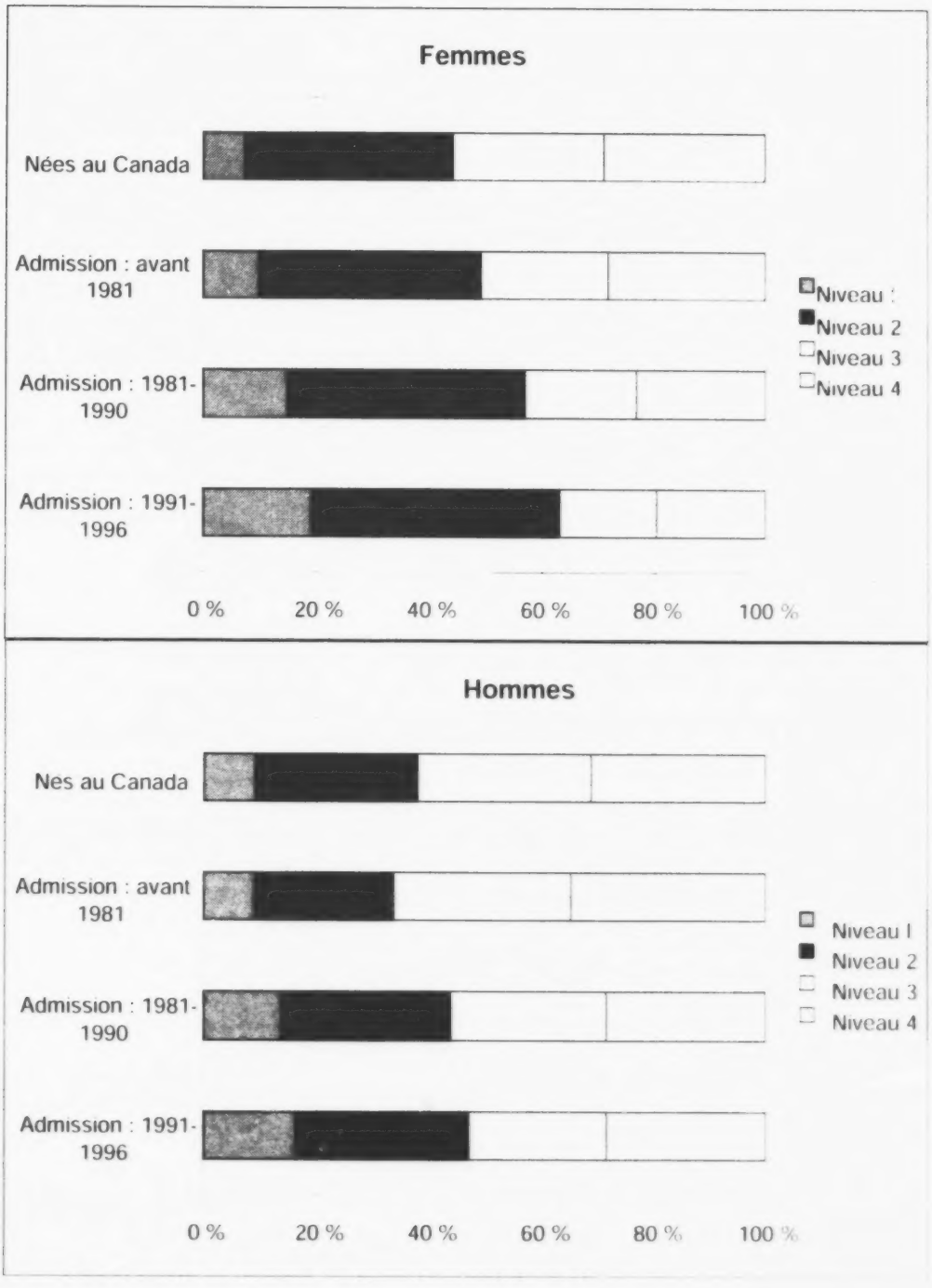

L'instruction des nouveaux immigrants n'est pas pleinement exploitée

Compte tenu des écarts existant entre le niveau de scolarité des nouveaux immigrants et celui des personnes nées au Canada, les données présentées ci-dessus au sujet du niveau de compétence exigé par les emplois n'indiquent pas directement si les compétences des nouveaux immigrants sont pleinement exploitées, ou sous-utilisées. Pour le savoir, il faut comparer, relativement à un niveau de scolarité donné, le niveau de compétence des emplois des nouveaux immigrants à celui des emplois occupés par les personnes nées au Canada. Dans le tableau D.12, on fait cette comparaison à propos des diplômés universitaires; on pourrait faire la même comparaison à propos d'autres niveaux d'instruction. Les quatre niveaux de compétence sont définis dans l'encadré précédant le tableau D.11.

Tableau D.12 : Niveaux de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	1 %	13 %	16 %	70 %
Admises avant 1981	1 %	15 %	15 %	68 %
Admises entre 1981 et 1990	4 %	24 %	19 %	53 %
Admises entre 1991 et 1996	6 %	29 %	21 %	43 %
Hommes				
Nés au Canada	2 %	10 %	14 %	75 %
Admis avant 1981	2 %	9 %	12 %	78 %
Admis entre 1981 et 1990	4 %	15 %	15 %	65 %
Admis entre 1991 et 1996	7 %	19 %	17 %	58 %

Les emplois occupés par les nouveaux immigrants titulaires d'un grade universitaire ne nécessitent pas le même niveau de compétence que les emplois occupés par les natifs du Canada. La proportion des femmes occupées qui ont fait des études universitaires et qui ont un emploi exigeant un grade universitaire est de sept sur dix chez les femmes nées au Canada, mais de seulement 43 pour 100 chez les femmes ayant immigré dans les années 1990. Chez les hommes, ces proportions sont de 75 pour 100, chez ceux qui sont nés au Canada, et de 58 pour 100, chez les immigrants dont l'arrivée est la plus récente.

Figure D.6 : Proportion des travailleurs pourvus d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Montréal, 1996

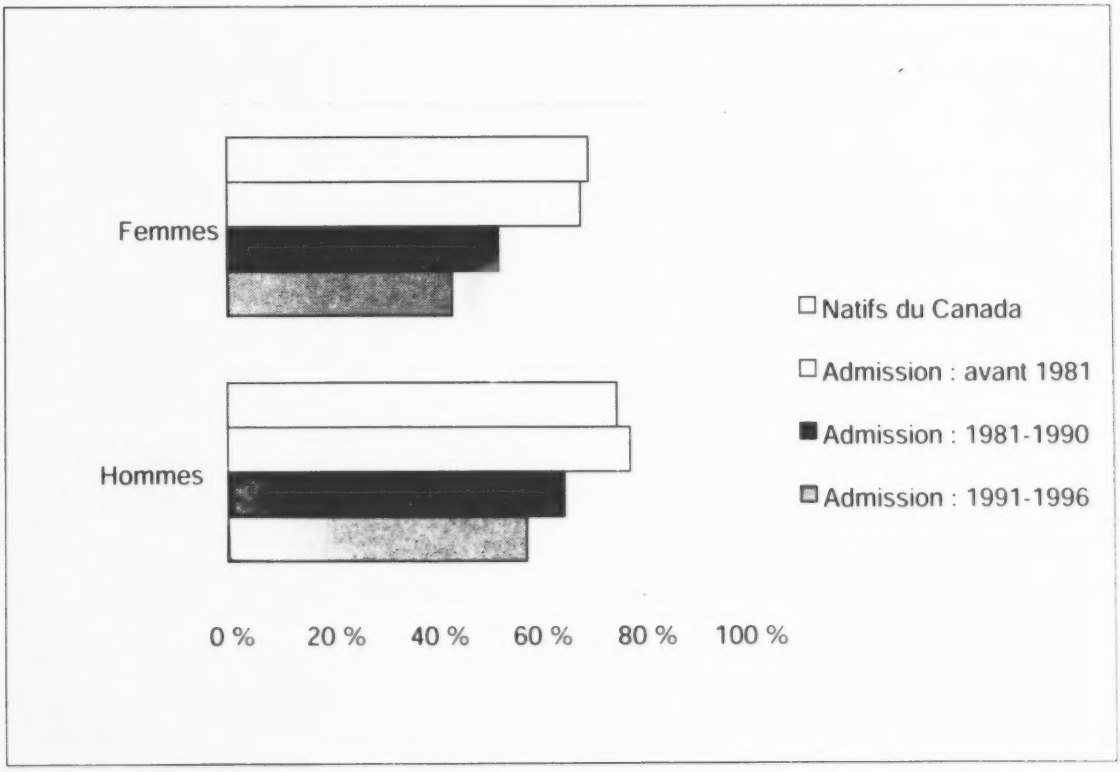

PARTIE E : REVENU

Sources et niveau de revenu

Les sources de revenu illustrent l'effet des migrations

On distingue ici trois grandes sources de revenu :

1) Revenu d'emploi, à savoir les salaires et les traitements, ou le revenu d'un travail autonome;
2) Autre revenu privé, à savoir le revenu de placements (principalement les intérêts et les dividendes), le revenu de retraite et de toute autre source privée;
3) Transferts gouvernementaux, dont les prestations d'assurance-chômage, les prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, les pensions de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, et les autres prestations, comme les indemnisations versées aux accidentés du travail et les prestations d'aide sociale.

Une personne peut tirer un revenu de l'une ou l'autre de ces sources, ou des trois. Le revenu déclaré dans le recensement de 1996 est le revenu qu'ont gagné en 1995 les personnes de 15 ans et plus. Comme la plupart des immigrants arrivés en 1995 ou après n'ont pu disposer de toute l'année 1995 pour gagner un revenu, ils ne sont pas compris ici.

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Montréal, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus)

	Sans revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux	Nombre de personnes
Femmes					
Nées au Canada	11 %	59 %	32 %	61 %	1 092 900
Admises avant 1981	8 %	48 %	36 %	68 %	158 200
Admises entre 1981 et 1990	17 %	48 %	19 %	62 %	64 900
Admises entre 1991 et 1994	21 %	45 %	16 %	60 %	42 400
Hommes					
Nés au Canada	5 %	72 %	28 %	77 %	989 300
Admis avant 1981	1 %	65 %	39 %	87 %	154 200
Admis entre 1981 et 1990	8 %	66 %	17 %	82 %	63 000
Admis entre 1991 et 1994	9 %	60 %	17 %	84 %	41 700

L'emploi est une source de revenu pour la majorité des personnes nées au Canada et des immigrants. Cinquante-neuf pour cent des femmes et 72 pour 100 des hommes nés au Canada ont déclaré un revenu d'emploi en 1995. On constate toutefois qu'une plus forte proportion de personnes nées au Canada que d'immigrants ont des revenus d'emploi. Par ailleurs, une faible proportion des immigrants arrivés avant les années 1980 ont des revenus, car ces immigrants ont tendance à être plus âgés, et bon nombre d'entre eux sont à la retraite. Si un faible pourcentage de nouveaux immigrants ont un revenu d'emploi, c'est que leur taux d'activité est faible.

Par rapport aux personnes nées au Canada et aux immigrants antérieurs, une part considérable de nouveaux immigrants ne dispose d'aucun revenu. Cependant, la proportion des immigrants, hommes et femmes, qui se trouvent dans cette situation décroît considérablement à mesure que s'allonge la durée de leur séjour au Canada, et elle finit par être inférieure à celle des personnes nées au Canada.

Une proportion beaucoup moindre de nouveaux immigrants que de personnées nées au Canada et d'immigrants antérieurs disposent d'un autre revenu de source privée : revenu de placements, de pension, etc. Cet état de choses tient probablement au jeune âge relatif de la plupart des nouveaux immigrants et aux sommes plus faibles qu'ils ont pu épargner en raison de la perte de revenus et des dépenses entraînées par leur émigration.

Les hommes et les femmes sont proportionnellement plus nombreux à recevoir des transferts gouvernementaux qu'à tirer un revenu d'un emploi – qu'ils soient nés au Canada ou qu'ils appartiennent à l'un ou l'autre des groupes d'immigrants. Les hommes nouvellement arrivés sont en proportion quelque peu plus nombreux que les hommes nés au Canada à obtenir une forme quelconque de transfert de la part du gouvernement. Une forte proportion d'immigrants antérieurs bénéficient de ces transferts du fait que ce groupe comporte une part élevée de personnes âgées, lesquelles touchent généralement des prestations de la sécurité de la vieillesse ainsi que les prestations versées dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour

Dans les tableaux E.2 et E.3 ci-après, sur le niveau et les sources de revenu, on a uniquement tenu compte des personnes ayant un revenu pour calculer le « revenu moyen »; les personnes n'en ayant pas déclaré ne sont donc pas prises en considération. Le pourcentage des personnes qui n'ont pas déclaré de revenu est indiqué dans le tableau E.1. Dans la section suivante, sur la répartition des revenus, le revenu moyen indiqué, dans les tableaux E.5 et E.6, est le revenu de l'ensemble des personnes, familles ou ménages; pour calculer ce dernier revenu, on a tenu compte des personnes qui n'ont déclaré aucun revenu.

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Montréal, 1995

		Revenu, selon la source (pourcentage du total)		
	Revenu moyen des personnes avec revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux
Femmes				
Nées au Canada	20 000 $	72 %	11 %	17 %
Admises avant 1981	19 400 $	60 %	15 %	25 %
Admises entre 1981 et 1990	13 400 $	67 %	7 %	26 %
Admises entre 1991 et 1994	10 900 $	64 %	9 %	27 %
Hommes				
Nés au Canada	31 200 $	80 %	10 %	11 %
Admis avant 1981	32 100 $	72 %	13 %	15 %
Admis entre 1981 et 1990	20 400 $	79 %	5 %	16 %
Admis entre 1991 et 1994	15 700 $	73 %	7 %	20 %

Les nouveaux immigrants ont déclaré un revenu moyen plus faible que les autres Canadiens pour l'année 1995. Si on le compare au revenu moyen des personnes nées au Canada, celui des immigrants arrivés très récemment équivaut à la moitié; celui des immigrants arrivés pendant les années 1980 correspond aux deux tiers; et celui des immigrants arrivés antérieurement est à peu près équivalent. On observe des tendances et des niveaux relatifs similaires chez les deux sexes, le revenu moyen des hommes étant de 44 à 65 pour 100 supérieur à celui des femmes. Parmi les facteurs qui expliquent l'écart observé entre le revenu des femmes et celui des hommes, mentionnons le taux d'activité plus faible des femmes et la fréquence plus grande, chez elles, du travail à temps partiel et des emplois exigeant un niveau de compétence peu élevé, comme on l'a indiqué dans la partie D.

Le revenu d'emploi forme une proportion plus faible du revenu des nouveaux immigrants que de celui des personnes nées au Canada. Par contre, les transferts gouvernementaux représentent une part plus importante du revenu des nouveaux immigrants. Cette particularité ne tient pas au fait que les transferts versés aux nouveaux immigrants sont élevés, mais au fait que le revenu total des nouveaux immigrants est relativement faible. Les autres revenus de source privée des nouveaux immigrants sont faibles, tant sur le plan du montant que de la proportion qu'ils forment du revenu.

Le revenu des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne générale – région métropolitaine de Montréal, 1995

	Montant	Pourcentage de la moyenne globale
Personnes nées au Canada	32 300 $	103 %
Personnes admises avant 1981	33 300 $	106 %
Personnes admises entre 1981 et 1990	22 700 $	72 %
Personnes admises entre 1991 et 1994	17 100 $	54 %
Ensemble des personnes ayant principalement travaillé à temps plein	31 400 $	100 %

Les salaires et les traitements des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein en 1995 sont bien inférieurs à la moyenne enregistrée pour Montréal. Comme on l'a montré dans la partie précédente, les nouveaux immigrants occupent généralement des emplois exigeant un niveau de compétence moins élevé que les emplois occupés par les personnes nées au Canada; aussi, ils touchent en général une rémunération moins élevée. De même, le revenu annuel varie selon que la personne a occupé un emploi durant toute l'année ou non. Il est probable que les nouveaux immigrants soient plus rares que les personnes nées au Canada à travailler toute l'année et à occuper des emplois stables.

Les transferts gouvernementaux forment une part plus importante du revenu des ménages, sauf chez les personnes âgées

Pour examiner de plus près les transferts gouvernementaux, on se concentre dans la présente section sur les ménages. Comme dans la partie C, on y classe les ménages selon qu'ils comprennent des immigrants et des nouveaux immigrants. Cependant, on ne tient compte ici que des immigrants admis avant 1995. Tous les ménages comprenant des immigrants arrivés en 1995 et en 1996 sont exclus. Comme les transferts gouvernementaux varient considérablement selon l'âge du prestataire, les ménages sont classés par âge.

« Âge du ménage »
Il s'agit de l'âge du membre principal du ménage. L'âge du ménage familial correspond à celui du conjoint le plus âgé ou à celui du parent seul. L'âge du ménage non familial est l'âge de la personne la plus âgée.

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Montréal, 1995

	15-24	25-44	45-64	65 et plus	Total des menages
Part des ménages bénéficiant de transferts					
Ménages d'origine canadienne	91 %	92 %	90 %	100 %	93 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	92 %	94 %	92 %	100 %	95 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	89 %	97 %	97 %	99 %	97 %
Immigrants des années 1980	*90 %*	*97 %*	*96 %*	*100 %*	*96 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*93 %*	*96 %*	*96 %*	*99 %*	*96 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	*86 %*	*99 %*	*99 %*	*100 %*	*99 %*
Montant moyen du transfert par ménage bénéficiaire					
Ménages d'origine canadienne	3 400 $	4 300 $	4 800 $	14 800 $	6 600 $
Ménages formés d'immigrants antérieurs	4 000 $	5 000 $	5 400 $	15 900 $	8 700 $
Ménages formés de nouveaux immigrants	4 300 $	6 200 $	6 300 $	11 900 $	6 600 $
Immigrants des années 1980	*4 500 $*	*6 200 $*	*6 200 $*	*12 500 $*	*6 800 $*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*4 500 $*	*6 500 $*	*7 300 $*	*13 100 $*	*7 400 $*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	*3 800 $*	*5 900 $*	*6 200 $*	*7 900 $*	*6 000 $*
Proportion des transferts gouvernementaux dans le revenu moyen des ménages					
Ménages d'origine canadienne	18 %	8 %	8 %	44 %	14 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	20 %	9 %	8 %	40 %	16 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	30 %	18 %	14 %	33 %	18 %
Immigrants des années 1980	*31 %*	*16 %*	*13 %*	*34 %*	*17 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*17 %*	*15 %*	*13 %*	*32 %*	*16 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	*38 %*	*27 %*	*22 %*	*27 %*	*26 %*

En 1995, la grande majorité des ménages ont bénéficié de transferts gouvernementaux. Presque tous les ménages comptant des personnes de 65 ans et plus ont reçu des prestations – pension de sécurité de la vieillesse et supplément du revenu garanti, prestations du Régime de pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec. Cependant, plus de neuf ménages sur dix ne comptant aucune personne âgée ont aussi tiré un certain revenu d'un programme gouvernemental : assurance-chômage, indemnisation des accidentés du travail, aide sociale, aide aux étudiants, ou autres programmes.

Les ménages de nouveaux immigrants ont eu plus tendance que les autres à recevoir un transfert gouvernemental. C'est que ces ménages avaient probablement davantage besoin de l'aide du gouvernement pendant les premières années ayant suivi leur admission au Canada, période où bon nombre d'entre eux ne participaient pas encore pleinement à la vie économique. Par ailleurs, comme les ménages de nouveaux immigrants comptent un nombre relativement élevé de personnes, ils sont plus susceptibles de recevoir des paiements de transfert importants soit parce qu'un plus grand nombre de leurs membres ont droit à des prestations, telles les prestations d'assurance-chômage, soit parce que leurs besoins sont plus grands. Par contre, les ménages de nouveaux immigrants n'auraient pas été au pays suffisamment longtemps pour avoir droit à des prestations considérables dans le cadre du Régime de pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec.

Le montant moyen de la prestation touchée varie dans une large mesure selon l'âge du ménage. Les ménages formés de personnes âgées nées au Canada et les ménages constitués de personnes âgées ayant immigré avant 1981 ont reçu en moyenne entre 14 800 $ et 15 900 $, respectivement. Les ménages de personnes âgées ayant récemment immigré recevaient en moyenne moins que les ménages composés de personnes âgées nées au Canada.

Quant aux autres ménages, ils ont obtenu de 3 800 $ à 7 300 $. Les ménages comptant des nouveaux immigrants de 25 à 64 ans ont davantage bénéficié de transferts gouvernementaux; ils ont aussi reçu des sommes moyennes plus élevées que les ménages constitués de personnes nées au Canada et d'immigrants arrivés pendant les périodes antérieures.

Comme on l'a signalé ci-dessus au sujet des individus, les transferts gouvernementaux occupent généralement une place plus importante dans le revenu des ménages de nouveaux immigrants que dans celui des autres ménages. On observe l'inverse chez les ménages composés de personnes âgées.

Parité et répartition analogue du revenu personnel avec le temps

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel des 15 ans et plus – région métropolitaine de Montréal, 1995 (répartition en pourcentage)

	Sans revenu	1 $ à 10 000 $	10 000 $ à 30 000 $	30 000 $ à 50 000 $	Plus de 50 000 $	Revenu moyen
Femmes						
Nées au Canada	11 %	28 %	41 %	16 %	5 %	17 900 $
Admises avant 1981	8 %	26 %	48 %	12 %	5 %	17 800 $
Admises entre 1981 et 1990	17 %	39 %	37 %	6 %	2 %	11 100 $
Admises entre 1991 et 1994	21 %	44 %	31 %	3 %	1 %	8 600 $
Hommes						
Nés au Canada	5 %	22 %	32 %	24 %	17 %	29 600 $
Admis avant 1981	1 %	19 %	41 %	22 %	17 %	31 900 $
Admis entre 1981 et 1990	8 %	34 %	38 %	13 %	7 %	18 800 $
Admis entre 1991 et 1994	9 %	40 %	40 %	8 %	3 %	14 300 $

Chez les immigrants arrivés tout récemment, 65 pour 100 des femmes et 49 pour 100 des hommes ont déclaré n'avoir touché aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ en 1995. La part des immigrants n'ayant déclaré aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ est plus faible chez ceux qui sont arrivés dans les années 1980, et encore moindre chez les immigrants arrivés pendant les périodes antérieures.

Les nouveaux immigrants et surtout ceux qui viennent tout juste d'arriver au pays sont sous-représentés à la limite supérieure de l'échelle du revenu. Parmi ceux qui ont déclaré des revenus de plus de 50 000 $, on compte la moitié moins d'immigrants admis durant les années 1980 que de personnes nées au Canada.

Si les résultats obtenus par les immigrants antérieurs sont une indication quelconque de ceux qu'on peut escompter des nouveaux immigrants au fil des ans, on peut s'attendre à ce que le revenu des personnes ayant immigré pendant les années 1980 et 1990 connaisse une hausse générale dans les années à venir.

Le revenu des immigrants arrivés avant 1981 se répartit plus ou moins comme celui des personnes nées au Canada, même s'il se concentre davantage dans la fourchette de revenu faible à intermédiaire de 10 000 $ à 30 000 $. Cette situation tient en partie au fait que beaucoup d'immigrants arrivés pendant les périodes antérieures sont des personnes âgées bénéficiant des prestations de la Sécurité de la vieillesse. Quoi qu'il en soit, la répartition du revenu chez les immigrants semble avec le temps se rapprocher de ce qu'elle est chez les personnes nées au Canada.

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Montréal, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	0 $ à 20 000 $	20 000 $ à 40 000 $	40 000 $ à 60 000	60 000 $ à 80 000 $	Plus de 80 000 $	Revenu moyen
D'origine canadienne	27 %	26 %	21 %	13 %	13 %	45 100 $
Immigrants antérieurs	24 %	26 %	20 %	13 %	17 %	50 900 $
Nouveaux immigrants	39 %	29 %	16 %	8 %	8 %	35 000 $
Immigrants des années 1980	*36 %*	*28 %*	*18 %*	*9 %*	*9 %*	*38 500 $*
Imm. admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*20 %*	*32 %*	*24 %*	*12 %*	*11 %*	*44 400 $*
Imm. admis entre 1991 et 1994 seulement	*56 %*	*29 %*	*10 %*	*3 %*	*2 %*	*23 600 $*

En 1995, les ménages de nouveaux immigrants disposaient d'un revenu moyen de 35 000 $, soit tout juste plus des trois quarts du revenu des ménages d'origine canadienne et des ménages formés d'immigrants arrivés antérieurement. Le revenu des ménages composés uniquement d'immigrants arrivés très récemment équivaut seulement à la moitié environ du revenu des ménages formés de natifs du Canada.

Ainsi, les ménages de nouveaux immigrants se retrouvent en plus grand nombre dans les tranches de revenus inférieures. Plus des deux tiers de ces ménages ont des revenus de moins de 40 000 $ par rapport à la moitié des autres ménages (53 pour 100 des ménages d'origine canadienne et 50 pour 100 des ménages composés d'immigrants arrivés antérieurement). Le revenu de quatre ménages sur dix (39 pour 100) composés de nouveaux immigrants est inférieur à 20 000 $, comparativement au quart des autres ménages (27 pour 100 et 24 pour 100). Pour les revenus supérieurs à 80 000 $, c'est l'inverse que l'on observe.

Par rapport aux ménages d'origine canadienne, les ménages formés d'immigrants arrivés pendant les périodes antérieures ont en moyenne un revenu plus élevé qui se répartit sensiblement de la même façon.

Sur dix immigrants dont l'arrivée est très récente, quatre ou cinq vivent dans des familles à faible revenu

Pour déterminer l'inégalité du revenu, on peut entre autres vérifier si certains groupes ont plus tendance que d'autres à gagner un revenu inférieur au revenu médian global. Le revenu médian est le revenu qui se situe au milieu lorsque l'on classe les revenus par ordre décroissant : la moitié des revenus est plus élevée que le revenu médian, l'autre plus faible. Pour mesurer toute inégalité plus prononcée des revenus, on se penche également sur le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

La figure E.1 et le tableau E.7 indiquent le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur au revenu médian. On a comparé, au revenu familial médian, le revenu familial des personnes vivant dans des familles. On a comparé celui des personnes hors famille – qui sont beaucoup moins nombreuses, surtout chez les nouveaux immigrants – au revenu médian de l'ensemble des personnes hors famille. On n'a pas tenu compte des personnes hors famille de moins de 15 ans, car on ne dispose d'aucune donnée au sujet de leur revenu. On a calculé de la même façon la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian (voir la figure E.1 et le tableau E.8).

En 1995, à Montréal, le revenu médian de l'ensemble des familles (c'est-à-dire tout groupe de deux personnes ou plus qui vivent ensemble dans un même ménage et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption) s'élevait à 46 122 $. Le revenu médian des personnes ne faisant pas partie de familles s'élevait quant à lui à 15 947 $.

Comme on n'a pas tenu compte de la taille de la famille dans ces calculs, et que les familles nombreuses sont susceptibles d'avoir un revenu plus élevé (mais pas nécessairement plus élevé par membre de la famille), la proportion de la population totale faisant partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian se situe au-dessous de 50 pour 100. Dans l'ensemble, 48 pour 100 des femmes et 44 pour 100 des hommes font partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian. Dix-huit pour cent des femmes et dix-sept pour cent des hommes font partie de familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

Les nouveaux immigrants ont plus tendance que les immigrants antérieurs et que les natifs du Canada à vivre dans des familles dont le revenu est inférieur au revenu médian global, ou, s'ils ne vivent pas dans des familles, à gagner un revenu inférieur au revenu médian des personnes hors famille. Ils sont également plus susceptibles de vivre dans des familles ayant un revenu inférieur à la moitié du revenu médian. Le pourcentage des immigrants vivant dans des familles dont le revenu se situe dans les tranches inférieures de revenu décroît avec la durée du séjour au Canada.

La proportion des personnes dont le revenu est inférieur au revenu médian varie selon l'âge. Chez les personnes nées au Canada et les immigrants arrivés avant 1981, ce pourcentage est le plus élevé chez les personnes âgées. Mais il n'en va pas de même pour les immigrants dont l'arrivée est la plus récente; dans ce dernier groupe, en effet, ce sont les jeunes qui se retrouvent le plus souvent dans cette situation. Les personnes qui ont immigré pendant les années 1980 occupent une position intermédiaire.

Dans tous les groupes d'âge, la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la médiane globale est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada. Les personnes d'âge actif accusent toutefois des écarts beaucoup plus importants que les personnes âgées. Cette situation est probablement attribuable aux programmes de soutien du revenu offerts aux personnes âgées ainsi qu'au fait que les personnes âgées ayant récemment immigré vivent assez souvent dans une famille élargie.

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Montréal, 1995

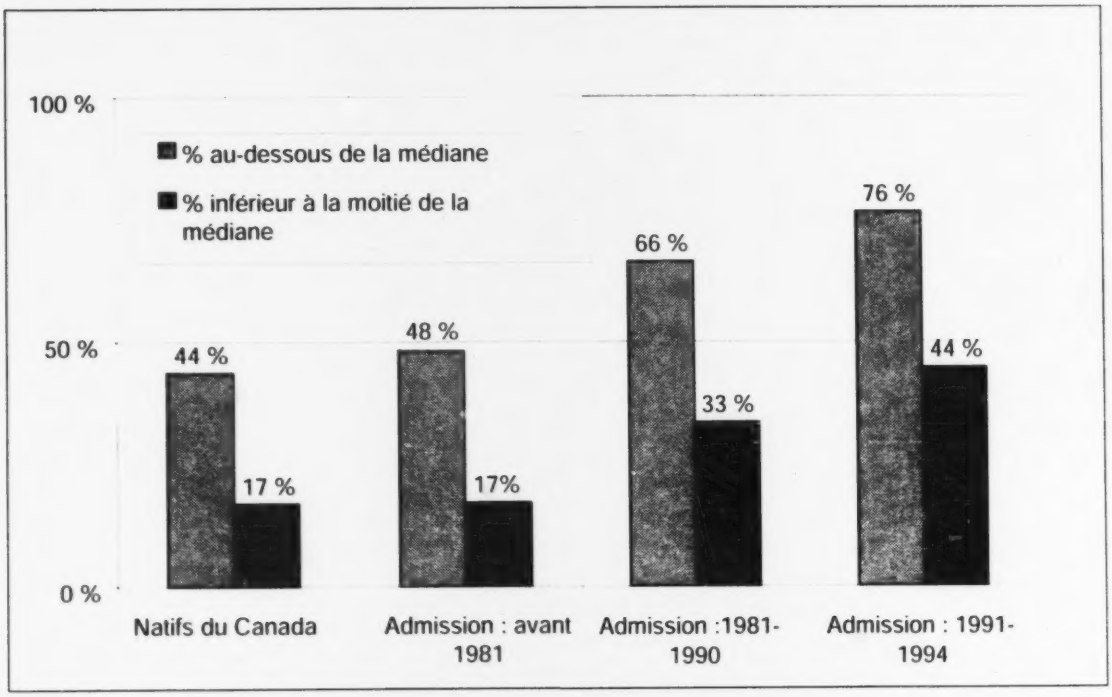

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nées au Canada	47 %	48 %	40 %	63 %	46 %
Admises avant 1981	S. O.	56 %	46 %	62 %	51 %
Admises entre 1981 et 1990	70 %	73 %	67 %	67 %	68 %
Admises entre 1991 et 1994	77 %	80 %	77 %	66 %	77 %
Hommes					
Nés au Canada	47 %	43 %	36 %	62 %	42 %
Admis avant 1981	S. O.	51 %	40 %	61 %	45 %
Admis entre 1981 et 1990	71 %	69 %	62 %	68 %	65 %
Admis entre 1991 et 1994	80 %	77 %	75 %	69 %	76 %

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Montréal, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nées au Canada	21 %	22 %	16 %	12 %	17 %
Admises avant 1981	S. O.	26 %	19 %	14 %	18 %
Admises entre 1981 et 1990	35 %	41 %	34 %	31 %	35 %
Admises entre 1991 et 1994	44 %	51 %	45 %	38 %	45 %
Hommes					
Nés au Canada	21 %	18 %	14 %	18 %	16 %
Admis avant 1981	S. O.	25 %	15 %	20 %	16 %
Admis entre 1981 et 1990	37 %	36 %	29 %	38 %	32 %
Admis entre 1991 et 1994	47 %	46 %	42 %	45 %	44 %

Sur dix immigrants très récents, quatre à cinq disposent d'un faible revenu. Chez les personnes âgées dont l'arrivée est la plus récente, cette proportion est de 38 pour 100 dans le cas des femmes et de 45 pour 100 chez les hommes, soit environ 25 points de pourcentage de plus que chez les personnes nées au Canada. Les autres groupes d'âge présentent un écart analogue. La part des immigrants les plus récents dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian global varie entre 38 et 51 pour 100, selon l'âge et le sexe; cette proportion diminue pour s'établir entre 29 et 41 pour 100 dans le cas des immigrants admis pendant les années 1980.

PARTIE F : LOGEMENT

Les nouveaux immigrants vivent plus souvent à l'étroit

Pour les besoins des tableaux F.1 et F.2, une pièce est, à l'intérieur d'un logement, un espace fermé habitable toute l'année : salon, chambre à coucher, cuisine, ou pièce finie au grenier ou au sous-sol. Sont exclus les salles de bains, entrées, vestibules et locaux utilisés uniquement à des fins professionnelles. On considère qu'une personne vit à l'étroit lorsque son logement abrite plus de personnes qu'il ne renferme de pièces, c.-à-d. lorsqu'on y trouve plus d'une personne par pièce.

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins de 0,5 personne	Entre 0,5 et 0,74 pers.	Entre 0,75 et 0,99 pers.	1 personne ou plus	Nombre de ménages
Ménages					
D'origine canadienne	60 %	31 %	6 %	3 %	1 014 000
Immigrants antérieurs	57 %	32 %	7 %	4 %	190 000
Nouveaux immigrants	24 %	35 %	16 %	25 %	125 000
Immigrants des années 1980	29 %	37 %	16 %	18 %	63 000
Immigrants des années 1990 avec d'autres	17 %	37 %	17 %	28 %	23 000
Immigrants des années 1990 seulement	20 %	30 %	16 %	34 %	39 000

Les ménages de nouveaux immigrants disposent par personne d'une surface habitable qui est bien en deçà de la moyenne pour la région de Montréal. Le quart des ménages de nouveaux immigrants vivent à l'étroit (c. à d. qu'il y a moins de pièces que de personnes dans le logement). Ce phénomène est le plus répandu chez les ménages composés uniquement d'immigrants très récents (34 pour 100). Il est cependant très rare chez les ménages d'origine canadienne (trois pour cent) et les ménages formés d'immigrants arrivés pendant les périodes antérieures (quatre pour cent).

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

Taille du ménage	Type de ménages	Moins de 0.5 personne	0.5 à 0.74 personne	0.75 à 0.99 personne	1 personne ou plus	Nombre de ménages
1 à 3 personnes	D'origine canadienne	71 %	25 %	2 %	1 %	817 000
	Immigrants antérieurs	73 %	22 %	2 %	2 %	135 000
	Nouveaux immigrants	38 %	39 %	9 %	13 %	74 000
	Immigrants des années 80	*47 %*	*38 %*	*8 %*	*8 %*	*36 000*
	Immigrants des années 90 avec d'autres	*29 %*	*48 %*	*11 %*	*12 %*	*13 000*
	Immigrants des années 90 seulement	*30 %*	*38 %*	*11 %*	*21 %*	*26 000*
4 ou 5 personnes	D'origine canadienne	15 %	61 %	18 %	6 %	186 000
	Immigrants antérieurs	17 %	60 %	16 %	7 %	49 000
	Nouveaux immigrants	5 %	33 %	27 %	35 %	40 000
	Immigrants des années 80	*7 %*	*42 %*	*26 %*	*25 %*	*22 000*
	Immigrants des années 90 avec d'autres	*4 %*	*31 %*	*26 %*	*39 %*	*7 000*
	Immigrants des années 90 seulement	*2 %*	*16 %*	*28 %*	*54 %*	*11 000*
6 personnes ou plus	D'origine canadienne	2 %	32 %	38 %	28 %	11 000
	Immigrants antérieurs	2 %	26 %	35 %	38 %	6 000
	Nouveaux immigrants	1 %	10 %	21 %	68 %	11 000
	Immigrants des années 80	*1 %*	*13 %*	*27 %*	*59 %*	*5 000*
	Immigrants des années 90 avec d'autres	*1 %*	*9 %*	*19 %*	*70 %*	*3 000*
	Immigrants des années 90 seulement	*0 %*	*3 %*	*13 %*	*84 %*	*3 000*

Le risque que le logement comprenne plus de personnes que de pièces croît à raison de la taille du ménage. Cette tendance vaut aussi bien pour les ménages d'origine canadienne que pour les ménages d'immigrants, mais elle est beaucoup moins forte chez les premiers, quelle que soit la taille du ménage.

Comme on l'a signalé plus haut, les ménages des immigrants arrivés avant les années 1980 ont une taille analogue à celle des ménages d'origine canadienne. Leurs logements sont aussi sensiblement de la même dimension que ceux des personnes nées au Canada. Il semble donc que, si les immigrants forment des ménages nombreux et vivent relativement à l'étroit pendant un certain temps après leur arrivée, ce soit pour réduire leurs coûts d'hébergement. Toutefois, dès que la situation économique le permet, ces ménages se subdivisent en ménages plus petits ou s'installent dans des logements plus spacieux. Par ailleurs, la taille des ménages diminue également lorsque les enfants des immigrants, devenus adultes, constituent leurs propres ménages.

Quarante-six pour cent des ménages assument des coûts de logement élevés par rapport à leur revenu

Tableau F.3 : Coûts de logement, par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Montréal, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	Moins de 30 %	30 % à 50 %	50 % ou plus
D'origine canadienne	70 %	15 %	14 %
Immigrants antérieurs	70 %	16 %	14 %
Nouveaux immigrants	54 %	21 %	24 %
Immigrants des années 1980	*56 %*	*21 %*	*23 %*
Immigrants des années 1991-1994 avec d'autres	*70 %*	*17 %*	*13 %*
Immigrants des années 1991-1994 seulement	*44 %*	*23 %*	*33 %*
Total des ménages	69 %	16 %	15 %

Près de la moitié des ménages de nouveaux immigrants (46 pour 100) et plus de la moitié des ménages composés exclusivement d'immigrants se trouvant au Canada depuis cinq ans ou moins (56 pour 100) consacrent plus de 30 pour 100 de leur revenu au logement. Le quart et le tiers, respectivement, de ces ménages affectent au-delà de 50 pour 100 de leur revenu au logement. Toutefois, en ce qui concerne les ménages d'origine canadienne et les ménages formés d'immigrants arrivés pendant les périodes antérieures, seulement trois sur dix (30 pour 100) assument des coûts de logement supérieurs à 30 pour 100 de leur revenu.

On considère que des coûts de logement représentant plus de 30 pour 100 du revenu constituent un fardeau; les ménages qui doivent assumer de pareils coûts ont généralement un faible revenu. Comme beaucoup des ménages de nouveaux immigrants ont un revenu peu élevé, ils tentent de réduire leurs coûts d'hébergement en logeant à l'étroit et en formant des ménages composés de nombreuses personnes. Toutefois, ces mesures ne suffisent souvent pas à faire descendre les coûts de logement au-dessous de 30 pour 100 du revenu.

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Avant 1961	1961-1980	Après 1980
D'origine canadienne	35 %	38 %	27 %
Immigrants antérieurs	37 %	44 %	19 %
Nouveaux immigrants	38 %	44 %	17 %
Immigrants des années 1980	*37 %*	*43 %*	*20 %*
Immigrants des années 1990 avec d'autres	*41 %*	*42 %*	*17 %*
Immigrants des années 1990 seulement	*38 %*	*48 %*	*14 %*
Total des ménages	36 %	40 %	25 %

Les ménages d'immigrants arrivés après 1980 vivent dans des logements de construction un peu moins récente que les personnes nées au Canada; ces logements sont par ailleurs légèrement plus nombreux, en proportion, que les logements occupés par les personnes nées au Canada et les immigrants antérieurs à nécessiter des réparations majeures. Toutefois, comme les écarts ne sont pas très marqués, on peut en déduire que les immigrants n'optent généralement pas pour des logements de qualité inférieure même si le coût pose manifestement un problème à bon nombre d'entre eux.

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Montréal, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Entretien régulier	Réparations mineures	Réparations majeures
D'origine canadienne	68 %	25 %	7 %
Immigrants antérieurs	63 %	29 %	8 %
Nouveaux immigrants	64 %	27 %	9 %
Immigrants des années 1980	62 %	28 %	10 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	62 %	29 %	10 %
Immigrants des années 1990 seulement	67 %	24 %	9 %
Total des ménages	67 %	26 %	7 %

Figure F.1 : Pourcentage de l'ensemble des ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Montréal, 1996

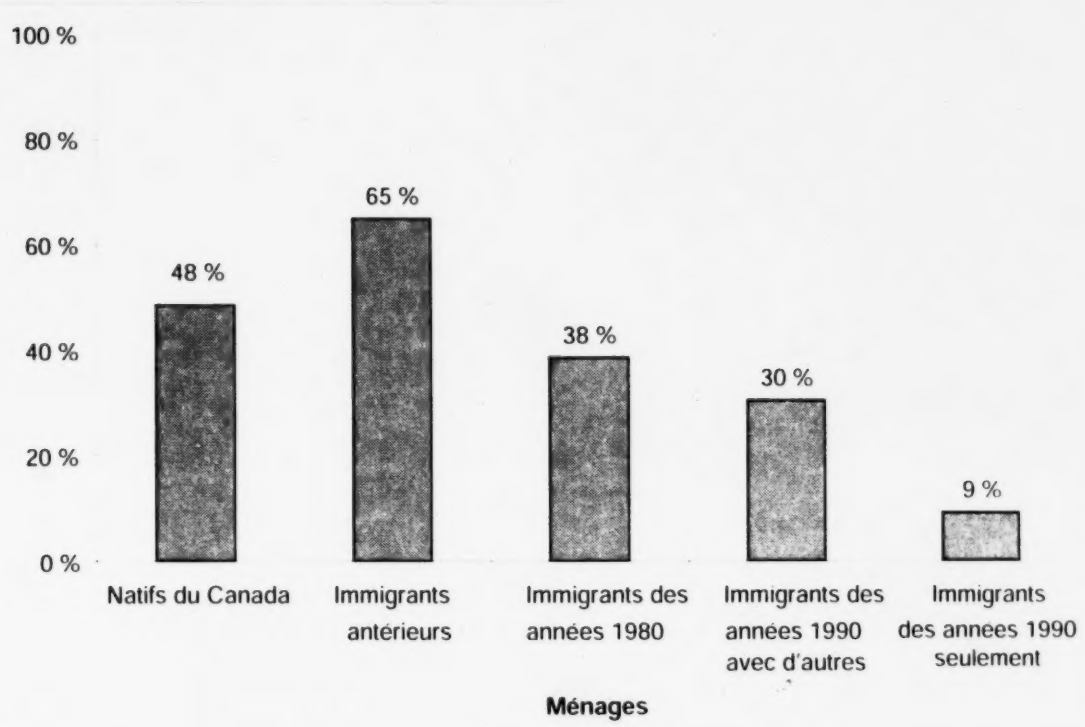

Seulement un ménage sur onze (neuf pour cent) composés exclusivement d'immigrants arrivés entre 1991 et 1996 possède sa maison, contre près de la moitié (48 pour 100) des ménages d'origine canadienne et près des deux tiers (65 pour 100) des ménages formés d'immigrants arrivés pendant les périodes antérieures. Accèdent à la propriété le tiers environ des ménages réunissant des immigrants arrivés très récemment et d'autres personnes, ainsi que la même proportion des ménages d'immigrants admis pendant les années 1980.

Les immigrants arrivés avant 1981 affichent un taux d'accession à la propriété nettement supérieur à celui des personnes nées au Canada. Cette situation tient probablement à l'âge moyen plus élevé de ces personnes, mais elle peut aussi être due à des choix différents. Elle autorise par ailleurs à penser que la fréquence élevée de la location constatée chez les ménages de nouveaux immigrants – et surtout chez les ménages formés uniquement d'immigrants dont l'arrivée est très récente – est un phénomène temporaire qui s'inscrit dans le processus d'adaptation.